

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fahafahana - Tanindrazana - Fahamarinana

PRIMATURE

SECRETARIAT D'ETAT A L'ECONOMIE ET AU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET MADIO

L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE
DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO

Premiers résultats de l'enquête emploi 1996.

Premier trimestre 1996

Juin 1996

MADIO (**M**adagascar-**D**ial-**I**nstat-**O**rstom) est un projet chargé d'apporter aux autorités malgaches un appui à la réflexion macroéconomique. Une partie de ses travaux s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'appareil statistique national. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Orstom et le Ministère français de la Coopération et du Développement, pour une durée initiale de deux ans (1994-1996). Il est basé dans les locaux de la Direction Générale de l'Instat à Antananarivo.

Adresse :

Projet MADIO, Institut National de la Statistique, Bureau 308
B.P. 485, Anosy - Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 258-32, Fax : 332-50

AVANT-PROPOS

Les résultats d'enquête présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

1.- Un double objectif : l'analyse du fonctionnement du marché du travail et le suivi des conditions d'activité des ménages.

Le projet MADIO mène au sein de l'INSTAT, pour le compte du Secrétariat d'Etat à l'Economie et au Plan, une série d'études sur le processus de transition macro-économique en cours, et les perspectives à moyen terme de Madagascar. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions d'ajustement du marché du travail à la crise passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates.

La série d'enquêtes réalisées par le projet MADIO vise à permettre le suivi des conditions d'activité des ménages et du fonctionnement du marché du travail dans le temps. En effet, dans un pays où le facteur le plus abondant est justement le travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors même que l'immense majorité des pauvres tirent leurs revenus du travail, il était paradoxal qu'aucun dispositif pérenne de suivi dans ce domaine ne soit intégré dans le système national d'informations statistiques. L'enquête dont nous présentons ici les résultats se propose de combler cette lacune, en se limitant dans un premier temps au marché du travail de la capitale.

En 1995, le projet MADIO réalisait et publiait une première série de trois enquêtes, tirée de la méthodologie de l'enquête 1-2-3, portant respectivement sur le marché du travail (phase 1), les unités de production informelles (phase 2) et la consommation des ménages (phase 3). Cette année, il a été décidé de ne réaliser que l'équivalent de la première phase, portant sur le marché du travail (enquête emploi 1996). Compte tenu de leurs spécificités, les deux autres phases seront reconduites ultérieurement.

L'immense avantage de cette enquête est d'avoir été conservée rigoureusement identique à celle de l'année dernière, ce qui permet de suivre, pour la première fois, l'évolution des principaux paramètres du marché du travail, sans que celle-ci puisse être imputée à des changements méthodologiques. La présente publication reprend le plan de l'année dernière, sur la structure du marché du travail, en y ajoutant les éléments essentiels de comparaison en dynamique 1995-1996.

2.- Un transfert de méthodologie au profit de l'INSTAT, pour le renforcement de l'appareil statistique national.

Pour renforcer le système d'informations statistiques, notamment sur les ménages, il a été convenu, qu'une enquête sur l'emploi, serait reconduite chaque année. Celle-ci portera dans un premier temps sur l'agglomération d'Antananarivo, en attendant que les conditions matérielles et humaines permettent son extension à d'autres zones du pays. Réalisée au cours du premier semestre de l'année en cours, la publication et la diffusion des premiers résultats constituera un rendez-vous annuel où l'on pourra juger de l'évolution du marché du travail, qui représente un élément fondamental de l'efficacité des politiques économiques mises en oeuvre. Rappelons que le plein emploi, à l'instar de la croissance, de la maîtrise des prix et des comptes extérieurs forment les quatre éléments que les macro-économistes ont coutume d'appeler le « carré magique ». Ce diagnostic doit donc donner des éléments aux autorités pour agir sur ce front.

Dans cette perspective, la stratégie du projet MADIO consiste à transférer progressivement la maîtrise de l'oeuvre de l'enquête emploi à l'INSTAT, de façon à permettre à l'institut de prendre en charge cette enquête sans appui extérieur à l'avenir. Ce transfert est envisagé sur une période de trois ans. En 1995, l'ensemble des opérations a été conçu et encadré par les cadres du projet MADIO, avec la participation directe d'experts étrangers à tous les stades. Dès cette première année, plusieurs fonctionnaires de l'INSTAT ont participé aux différentes phases de l'enquête, essentiellement à titre d'initiation aux techniques mises en oeuvre.

L'année 1996 correspond à une étape de transition. En premier lieu, l'enquête emploi 1996 se caractérise par un désengagement total de l'expertise étrangère, celle-ci n'intervenant plus qu'en bout de chaîne lors de l'analyse des premiers résultats. En second lieu, l'implication des membres de l'INSTAT à l'enquête emploi 1996 a été renforcée, les cadres malgaches du projet MADIO en assurant la cohérence

d'ensemble (comité de validation). Pour ce faire, **la coresponsabilité de l'enquête** a été instituée à parité entre un membre du projet MADIO (M. **Eric RAMILISON**) et un membre de l'INSTAT en la personne de M. **Jean RATSIMANDRESY**. De plus 5 fonctionnaires de l'INSTAT ont participé aux tâches de supervision (collecte et saisie) et 5 autres ont été intégrés comme enquêteurs.

Ces deux premières étapes ont été accomplies avec succès, et l'on prévoit que la responsabilité de l'enquête emploi sera entièrement assumée par un fonctionnaire de l'INSTAT en 1997.

3.- Une opération réussie

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats, les délais de réalisation des différentes étapes et le respect de calendriers mobilisant la collaboration de plusieurs équipes. Décidées au début 1996, les opérations de dénombrement et de collecte se sont terminées en avril 1996, et les premiers résultats sont rendus disponibles début juillet 1996. Ces derniers, objet de la présente publication, ont été rédigés par **Andriamampianina RAKOTOMALALA, Eric RAMILISON, Jean RATSIMANDRESY et François ROUBAUD**. Ils seront suivis d'analyses thématiques spécifiques qui feront l'objet de publications au cours du second semestre 1996.

L'enquête emploi 1996 vient ainsi compléter et actualiser le gros investissement réalisé par l'INSTAT et MADIO en matière d'informations statistiques sur les ménages (RGPH93, Enquête Permanente auprès des ménages 1993-94, Enquête MICS 1995, Enquête 1-2-3 1995).

4.- Financement et remerciements.

Lancée grâce à l'appui financier de la Commission Européenne, cette enquête a également bénéficié du soutien du Ministère Français de la Coopération, de l'ORSTOM et bien sûr de l'INSTAT.

Finalement, nous tenons à remercier l'équipe des enquêteurs et des superviseurs qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles, et surtout **l'ensemble des ménages qui ont répondu à cette enquête**, notamment les plus démunis d'entre eux, qui ont accepté de distraire quelques moments d'un temps précieux, le plus souvent consacré à la recherche d'activités économiques susceptibles de leur procurer des conditions de vie décentes et dignes. Nous espérons que ces instants offerts gratuitement contribueront, à travers l'utilisation des résultats de ce travail, à oeuvrer dans le sens de ces objectifs légitimes.

ROUBAUD François PROJET MADIO

Liste des cadres de l'enquête emploi 1996 :

Coresponsables

<u>RAMILISON Eric</u> (MADIO)	<u>RATSIMANDRESY Jean</u> (INSTAT)
<u>RAKOTOMALALA Andriamampianina</u> (responsable informatique)	ANDRIANARIMANANA Aimée (Consultant, collecte)
ANDRIANASOLO Faralahinavalona (INSTAT, saisie)	RABEARISOA Volahanitra (INSTAT, saisie)
RABEMANDA Hanta (Consultant, collecte)	RABEMANANJARA Irène (Consultant, collecte)
RABEMIHAJA Hanitriniaina (Consultant, collecte)	RAKOTOVELO Lydia (INSTAT, saisie)
RANDRIAMIVALISOA David (INSTAT, saisie)	RAOBIJAONA Jean Zo (Consultant, collecte)
RASOJAVOLA William (Consultant, collecte)	RASOLONJATOVO Hanitriniaina (INSTAT, collecte)
RATSIMANDRESY Rachel (Consultant, collecte)	RAVELONANDRO Dieudonné (Consultant, collecte)
RAZANAMAVO Voahirana (MADIO, collecte)	ROUBAUD François (MADIO, ORSTOM)

L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO

Premiers résultats de l'enquête emploi 1996.

RESUME

L'enquête emploi 1996 révèle le contexte général et les traits saillants de l'activité et du chômage dans l'agglomération d'Antananarivo.

Entre 1995 et 1996, la population potentiellement active (individus âgés de 10 ans et plus), s'est accrue en passant de 698 000 à 741 000, soit un taux de croissance de 6,2%. Dans le même temps, la population active a augmenté moins rapidement, au rythme de 5,2%, de 443 000 à 466 000 personnes. On observe donc **une baisse légère du taux d'activité, de 63,5% à 62,9%**.

Cette régression est en partie due à **la baisse des taux d'activité des plus jeunes**. En effet, ceux-ci ont régressé de 12,6% en 1995 à 10% cette année, chez les 10-14 ans. **La part des travailleurs découragés parmi les inactifs a fortement chuté entre 1995 et 1996**. Ils étaient 73 000 l'année dernière et ne sont que 62 000 cette année, soit respectivement 29,6% et 22,7% des inactifs.

En passant de 28 000 à 32 000 le nombre de chômeurs (au sens du BIT) a crû de 14%, ce qui correspond à **une augmentation du taux de chômage de 0,5 point, de 6,3% à 6,8%, entre 1995 et 1996**. La durée du chômage baisse sensiblement de 30 à 20 mois, et ce pour toutes les catégories de chômeurs. Si le chômage de longue durée reste majoritaire (51% en 1996), il régresse très fortement (64% l'année dernière). Ce phénomène s'explique en partie par la part croissante prise par les primo-demandeurs dans le chômage total, qui passe de 43% à 47%.

Cette année le chômage s'est porté de façon privilégiée sur les actifs qui ont fréquenté l'école secondaire (collège ou lycée), dont le taux de chômage augmente de plus d'un point, tandis que le taux de chômage des moins qualifiés (pas d'école ou primaire) reste stable.

Entre 1995 et 1996 la population active occupée de la capitale est passée de 415 000 à 434 000 personnes, soit un taux de croissance annuel de +4,6%. Le taux d'emploi, défini comme la proportion d'actifs occupés dans la population potentiellement active, a par contre baissé de près d'un point, 59,5% à 58,6%. C'est le résultat conjoint de la baisse des taux d'activité et de la montée du chômage.

La création nette d'emplois est attribuable à deux secteurs tout spécifiquement : le secteur informel et la zone franche. Des 19 000 emplois supplémentaires, 17 000 ont été générés par le secteur informel, tandis que la zone franche en créait près de 6 000. Bien qu'elle ne représente encore que 4,4% des emplois, sa contribution à la création nette d'emplois entre 1995 et 1996 a été de 28%. Le secteur informel quant à lui continue sa lente «colonisation» du marché du travail. Il comptait 57,5% des emplois en 1995, ils sont aujourd'hui 58,8%. Parallèlement, le taux de salarisation s'affaïsse de 54,2% à 51,1%.

Le secteur privé formel hors zone franche est en difficulté. Avec 93 000 emplois aujourd'hui, il a perdu près de 5% de ses effectifs. Quant au **secteur public, le point le plus négatif est sans aucun doute le vieillissement accéléré de ses salariés**. D'année en année, l'écart se creuse avec les autres secteurs.

En 1995/96, plus de 63,8% des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, tandis que le secteur public n'y contribuait que pour 4,5%.

Souvent mise en avant, la pluri-activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu, et compenser leur chute en période de récession. **Sur 434 000 actifs occupés à Antananarivo, 42 000 déclarent exercer une activité secondaire** au cours de la semaine de référence, ce qui porte **le taux de pluri-activité à 9,6%**. **Ces emplois secondaires s'exercent presque exclusivement dans le secteur informel** qui en accueille 86,9% à lui seul. Conformément à un argument parfois invoqué, ce taux de pluri-activité varie selon les secteurs institutionnels. Le maximum est atteint pour les salariés du secteur public (13%).

La rémunération mensuelle moyenne dans l'emploi principal est de 140 000 Fmg, tandis que la rémunération médiane ne dépasse pas 100 000 Fmg. Mais celle-ci cache de fortes disparités, notamment entre les secteurs institutionnels.

Dans **le secteur public**, où l'ancienneté moyenne des salariés est la plus élevée, les revenus sont également supérieurs. Le revenu moyen mensuel est plus important dans les entreprises publiques que dans l'administration : 259 000 Fmg contre 237 000 Fmg. C'est dans **le secteur privé formel** que la charge de travail est la plus lourde, avec plus de 45 heures hebdomadaires, pour un revenu moyen de 166 000 Fmg. Pour le même nombre d'heures, les salariés des **entreprises franches** gagnent moins, avec 141 000 Fmg en moyenne. Enfin, **le secteur informel** reste le moins rémunérateur (105 000 Fmg par mois).

Au total, plus de la moitié des actifs occupés perçoivent moins de 112 000 Fmg par mois, un montant qui correspond au salaire minimum des catégories les moins qualifiées, en vigueur au premier trimestre 1996. Mais ils sont plus de 70% dans le secteur informel, tandis que plus de neuf fonctionnaires sur dix gagnent entre 112 000 et 448 000 Fmg.

Entre février 1995 et février 1996, dates pour lesquelles ont été relevés les revenus, plusieurs facteurs importants ont affecté le marché du travail. D'une part, les salaires ont été relevés en mars 1995. Ce relèvement a touché aussi bien les salaires publics que le salaire minimum. Il a été progressif et favorable aux bas salaires. En moyenne, les revenus nominaux ont augmenté de +36% en un an. Compte tenu de la dérive inflationniste des prix à la consommation (+36% entre février 1995 et février 1996), **les revenus réels sont restés stables entre 1995 et 1996.**

La dynamique spécifique des zones franches mérite l'attention. Non seulement il s'agit du secteur qui a créé proportionnellement le plus d'emplois sur l'année, mais **c'est aussi celui où les rémunérations ont crû le plus vite.** De 79 000 Fmg en 1995, le salaire moyen est passé à 141 000 Fmg en 1996, soit une augmentation +31% en termes réels. Par ailleurs, **les travailleurs du secteur informel sont les principaux bénéficiaires de la dynamique des revenus.** Ce secteur est le seul où le revenu réel moyen s'est élevé au cours de l'année écoulée, avec un taux de croissance de +12%.

Par contre, **le secteur formel (public et privé) se caractérise par une baisse des salaires réels moyens**, de -3% pour les fonctionnaires et les salariés du secteur privé, et de -9% pour les salariés des entreprises publiques. Mais, on observe une forte contraction de la hiérarchie salariale, les catégories les moins bien rémunérées voyant même leur pouvoir d'achat augmenter sensiblement. Finalement, ces recompositions inter et intra sectorielles conduisent à **une réduction des inégalités de revenus, d'une année sur l'autre.**

En évolution, le sous-emploi global, qui cumule les trois formes de sous-emploi (visible, invisible et chômage), a reculé de 59,5% à 57,5% de la population active en un an. Malgré cette légère embellie, **le sous-emploi reste toujours le principal problème du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo.**

Entre 1995 et 1996, le revenu d'activité nominal des ménages a crû de +38,9%, soit une augmentation de +2,3% en termes réels. Cette performance, légèrement supérieure à celle des rémunérations individuelles, s'explique surtout par un accroissement substantiel des revenus des membres secondaires des ménages, à taux d'activité global constant.

Ce sont **les ménages de "chômeurs / inactifs" et "privé informel" qui ont enregistré l'amélioration la plus importante.** Le revenu mensuel moyen des premiers gagne +56%, tandis que pour les seconds il croît de +62%, soit l'équivalent d'une hausse de pouvoir d'achat de +15% et +19% respectivement. Par contre, le revenu réel des *"ménages formels"* a baissé d'environ -10%. Ceci signifie que **les inégalités de revenus d'activité entre les ménages se sont réduites entre 1995 et 1996.**

I.- LA SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

La population des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo compte 977 000 personnes au premier trimestre 1996, dont 752 000 pour la seule capitale administrative du pays. Les femmes y sont légèrement majoritaires, puisqu'elles représentent 51,5% de l'ensemble.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen y est de 24 ans. Près de la moitié des habitants a moins de 20 ans, tandis que seulement 4,8% a plus de 60 ans. Cette structure "jeune" est encore plus marquée chez les natifs, dont 54,4% ont moins de 20 ans.

Graphique 1 La pyramide des âges

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

Dynamique migratoire.

L'agglomération d'Antananarivo se caractérise par une très faible hétérogénéité ethnique, contrairement à ce que son statut de capitale nationale aurait pu laisser supposer. 86,6% de la population est Merina. De plus, comme 6,5% des habitants de l'agglomération sont Betsileo, plus de 93% de la population est originaire des Hauts Plateaux. Les étrangers sont très largement minoritaires, puisqu'ils ne comptent que 1% de la population.

La composition ethnique de l'agglomération est fortement conditionnée par la dynamique migratoire vers la capitale. **En 1996, seuls 24,9% des habitants sont des migrants.** Le faritany d'Antananarivo, dont 47% des migrants sont originaires, constitue le principal réservoir de migration vers la capitale. A cette migration de proximité (migration

intra-provinciale), s'ajoute une migration de plus large amplitude, principalement en provenance de deux provinces qui jouxtent celle d'Antananarivo, le faritany de Fianarantsoa (17,6% des migrants) et celui de Toamasina (15,6%).

La migration vers Antananarivo est avant tout un phénomène urbain puisque seulement 7,1% des migrants étaient des villageois avant d'arriver. Ce sont les villes secondaires du pays qui alimentent le plus gros contingent de migrants. Un migrant sur deux provient d'un chef-lieu de fivondronona, tandis que 23,8% sont issus d'un chef-lieu de faritany et 13,9% d'un chef-lieu de firaisana.

La principale raison qui motive les migrants est le désir de rejoindre sa famille. Si le regroupement familial est mise en avant par près d'un migrant sur deux, elle concerne avant tout les femmes. En second lieu vient la recherche d'emploi (23,4%), qui motive plus particulièrement les hommes, plus de 40% d'entre eux y étant sensibles. Pour ces derniers, l'agglomération d'Antananarivo attire, soit par les opportunités d'emplois qu'elle semble pouvoir procurer, soit qu'elle offre effectivement, notamment sous la forme d'une affectation (secteur public). Enfin, les migrants invoquent les possibilités d'y poursuivre des études (15,3%), marquant le poids des infrastructures scolaires et universitaires concentrées dans la capitale.

Scolarité.

Sur l'ensemble de la population, 83,6% des personnes ont fréquenté l'école. Cette proportion atteint 95,9% chez les 6 ans et plus (âge théorique d'entrée à l'école primaire). Sur longue période, l'évolution de la fréquentation scolaire a peu varié, puisque la proportion de ceux qui ont été ou vont encore à l'école est de 96,1% aussi bien pour la classe des 10-14 ans que pour celle des 45-49 ans. On trouve encore 94,6% des 60-64 ans qui déclarent avoir fréquenté l'école, et 85,9% des personnes âgées de 75 ans et plus. Ce trait propre à Madagascar, marque la longue tradition de scolarisation, qui prend son origine avant même la période coloniale.

Il convient donc de souligner la performance relative du système éducatif malgache, qui, s'il n'a pas réussi à améliorer très sensiblement le taux de scolarisation de la population, a eu au moins pour mérite de réussir à le stabiliser, c'est à dire à enrôler des classes de plus en plus nombreuses, et ce, malgré la crise aiguë des finances publiques. Il est malheureusement probable que ce résultat quantitatif n'ait pu être obtenu qu'au prix d'une dégradation notable de la qualité de l'enseignement dispensé.

Toujours sur longue période, on observe une très lente progression de la durée de la scolarité (scolarité réussie). Ainsi, le nombre moyen d'années d'études de la génération née entre 1966 et 1971 est de 8,9 ans alors qu'il atteint 8,1 pour ceux nés entre 1951 et 1956, soit un niveau moyen proche du BEPC. Il faut remonter à des générations beaucoup plus vieilles pour voir la durée réelle de la scolarité baisser fortement (5,4 pour les plus de 60 ans).

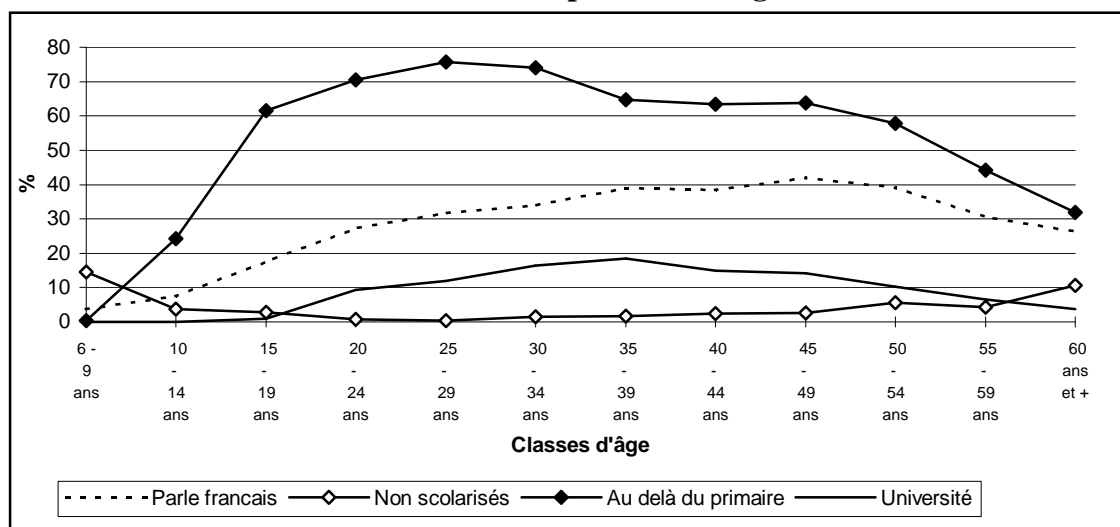
Cette légère progression s'accompagne d'une **réduction sensible des écarts entre hommes et femmes**. Ainsi, ce n'est que pour les générations de 20 ans et que l'on observe des différences entre les deux sexes, aussi bien pour le taux de scolarisation que pour le niveau d'études. Alors que chez les 40 ans et plus l'écart du nombre d'années d'études

réussies entre hommes et femmes est supérieur à deux ans en moyenne, il n'est plus que d'une demi année chez les 25-30 ans et nul pour les classes d'âge plus jeune. Seul le taux d'accès des femmes à l'enseignement supérieur reste sensiblement plus faible que celui des hommes.

Le phénomène de non scolarisation ou de déscolarisation des enfants jette une ombre sur ce bilan. Dans la classe d'âge 6-9 ans, 15,8% des jeunes ne vont pas à l'école. Cela signifie que 14 000 enfants sur 96 000 ne sont pas scolarisés, soit qu'ils n'aient jamais été inscrits à l'école, soit qu'ils en aient été retirés. Cette proportion atteint 14,9% entre 10 et 14 ans, mais monte à 48,6% entre 15 et 19 ans. Pour près des deux tiers d'entre eux c'est le manque d'argent de la famille qui a conduit à l'abandon de l'école.

Madagascar se caractérise par **un rôle très important du secteur privé éducatif**. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école, plus de quatre sur dix déclarent y avoir fait leurs études (25,1% dans des écoles confessionnelles et 16,8% dans des écoles privées non confessionnelles). Cette forte implantation de l'enseignement privé est associée à une certaine spécialisation dans le type de formation dispensée. L'enseignement confessionnel est plutôt tourné vers le cycle secondaire général, tandis que l'enseignement privé non confessionnel enregistre son taux de pénétration le plus élevé dans l'enseignement secondaire technique. Malgré tout, l'enseignement public reste majoritaire à tous les niveaux, et prend en charge presque exclusivement l'enseignement supérieur.

Graphique 2
Niveau scolaire par classe d'âge



Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

Le phénomène de la "malgachisation" du système scolaire, mis en oeuvre après 1975 et en vigueur jusqu'à une période récente, apparaît très clairement dans le graphique 2. En effet, c'est chez les 35-54 ans (soit les générations nées entre 1941 et 1961) que la maîtrise du français est la plus courante, et ce malgré un niveau d'études, notamment universitaires, plus faible que chez leurs cadets. Cependant, jamais plus de 40% d'une classe d'âge ne déclarent parler français couramment, et cette proportion est même de l'ordre de 25% chez les 20-24 ans. Ce n'est qu'à moyen terme que le changement de la politique éducative sur ce point pourra faire sentir ses effets, et encore seulement si les autorités sont capables d'enrayer le phénomène observé de non scolarisation.

Composition des ménages.

La taille moyenne des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo est de 4,82 personnes, soit un total de 201 300 ménages. Cette moyenne s'accompagne d'une très forte dispersion. Ainsi, 5,1% des ménages sont constitués par des personnes seules (ménages unipersonnels), tandis qu'à l'autre extrémité, 5,9% comptent plus de 8 personnes.

Une typologie simple de la composition des ménages montre que **le modèle de la famille nucléaire** est prédominant, même s'il ne constitue pas encore une véritable norme. Ainsi, un ménage sur deux est constitué d'un couple avec un ou plusieurs enfants. Ce résultat est **un indicateur de la spécificité malgache**, notamment en comparaison avec ce qu'on observe en Afrique sub-saharienne. Il n'en reste pas moins que les familles élargies représentent encore près de 30% des ménages.

20% des ménages sont dirigés par une femme. De plus, le sexe du chef de ménage constitue un facteur déterminant de la composition des ménages. Ainsi, les femmes sont à la tête de 62% des ménages unipersonnels, et de près de 80% des ménages monoparentaux. Par ailleurs, lorsque le chef de ménage est marié, il est très rare que la femme soit désignée comme chef de famille. Enfin, il faut soulever l'importance numérique des ménages monoparentaux (21,4% des ménages). Lorsque le chef de ménage est une femme, le ménage est presque systématiquement mono-parental, avec les conditions de précarité qui en découlent.

Tableau 1
Type de ménages suivant le sexe du chef

%	Uni personnel	Couple	Nucléaire monoparental	Nucléaire strict	Elargi monoparental	Elargi	Total
Homme	2,5	6,4	1,9	64,2	4,1	21	100
Femme	16	0,2	39,1	0,8	43,6	0,4	100
Total	5,2	5,1	9,4	51,5	12,0	16,9	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Définition des catégories de ménages : les ménages nucléaires sont composés du chef de ménage, de son conjoint éventuel, et de ses enfants. Les ménages élargis comptent des membres autres que le chef, le conjoint ou leurs enfants. La présence de domestiques dans le ménage n'interfère pas avec ces définitions.

II.- L'ACTIVITE

La mesure de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, soit qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), soit qu'ils en recherchent un (chômeurs).

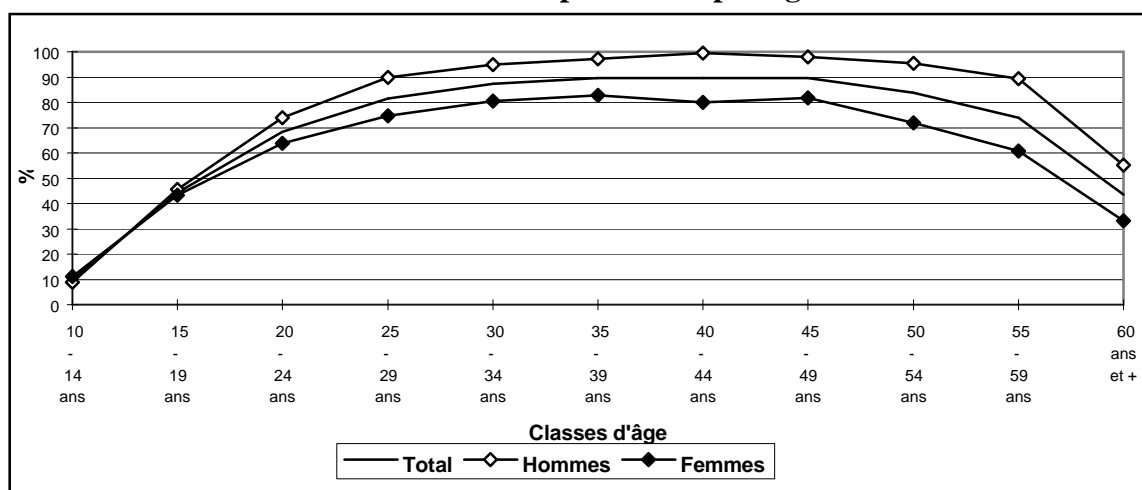
Sur une population potentiellement active (individus de 10 ans et plus) de 741 000 personnes, l'agglomération d'Antananarivo compte 466 000 actifs, soit **un taux d'activité global de 62,9%**. L'offre de travail touche près de deux personnes sur trois. Ce taux

d'activité passe à 72,3% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus.

Les taux d'activité.

Le taux d'activité global cache de fortes disparités suivant le statut des individus. En premier lieu, les hommes enregistrent un taux d'activité de près de 10 points supérieur à celui des femmes (resp. 67,9% et 58,3%). Ceci traduit le rôle social joué par chacun des deux genres, les femmes se partageant entre deux fonctions : la prise en charge de la reproduction interne des unités familiales et une contribution importante au pouvoir d'achat des ménages à travers l'exercice d'une activité économique. D'ailleurs, les femmes actives passent en moyenne 17 heures par semaine à effectuer des travaux domestiques en plus de leur emploi, soit autant que les inactives. Malgré tout, la capitale malgache se caractérise par un taux d'activité global très élevé et par des écarts entre hommes et femmes plutôt faibles, au regard des standards internationaux. Par exemple à Yaoundé, capitale du Cameroun, le taux d'activité est inférieur à 50%, et près de 20 points séparent les hommes des femmes (resp. 58% et 41%).

Graphique 3
Taux d'activité par sexe et par âge



Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO..

En second lieu, le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent à la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 40 et 44 ans, correspondant à un taux d'activité de 89,5%, dont 80% pour les femmes et 99,4% pour les hommes. A partir de ces groupes d'âge, les taux d'activité refluent lentement, pour s'effondrer après 60 ans. Il est intéressant de noter que si le niveau du taux d'activité des femmes au cours de la vie est toujours inférieur à celui des hommes, il a le même profil en fonction de l'âge.

Tableau 2
Taux d'activité par sexe et par âge

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total

Hommes	49,4	97,1	74,3	67,9
Femmes	46,9	81,1	49,7	58,3
Total	48,1	88,8	61,4	62,9

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

Un autre indicateur du cycle de vie des individus est saisi par le statut au sein des ménages. Ce sont les chefs de ménages qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (88,3%), les enfants de ces derniers les plus faibles (41,4%), tandis que les conjoints et les autres membres du ménage ont des positions intermédiaires.

Qui sont les inactifs?

Les deux grands groupes d'inactifs sont les jeunes en cours de scolarité (64,7% des inactifs) et les femmes au foyer (20,6%). La proportion de retraités est faible et égale à 5,5%. Dans près de 92% des cas, ces inactifs sont pris en charge par d'autres personnes, en général des membres de leur famille (au sens large). Ceci fournit un indicateur de la prédominance quasi exclusive des revenus du travail comme source de revenus des ménages à Antananarivo.

Enfin, une caractéristique majeure de la population inactive de l'agglomération d'Antananarivo provient du fait que seulement 77,3% ont choisi ce statut de façon volontaire (qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler, ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre). **Pour 62 500 personnes, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé**, soit qu'elles se soient retirées du marché du travail parce qu'elles ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi compte tenu de la situation économique dégradée, ou de leur qualification propre jugée trop faible, soit qu'elles attendent le résultats d'une démarche qui tarde à se concrétiser. La frontière est donc floue entre ce type d'inactifs, les "*travailleurs découragés*", et les chômeurs qui eux sont comptabilisés dans la population active, et dont ils partagent un certain nombre de traits. Ainsi, ces deux groupes jouissent d'un même niveau scolaire élevé, à la fois légèrement supérieur à celui des actifs occupés (du fait de leur jeunesse), et surtout largement supérieur aux "*vrais inactifs*".

Ce formidable volant de main-d'oeuvre potentielle, est une des nombreuses mesures de l'importance de l'offre de travail inemployée, susceptible d'intégrer ou de se retirer du marché du travail en fonction des signaux émis sur ce dernier (augmentation de la demande de travail, augmentation du salaire réel, etc.). Leur présence laisse supposer que le nombre d'emplois à créer pour résorber le chômage serait bien plus élevé que le nombre de chômeurs, compte tenu de la flexion probable des taux d'activité.

III.- LE CHOMAGE

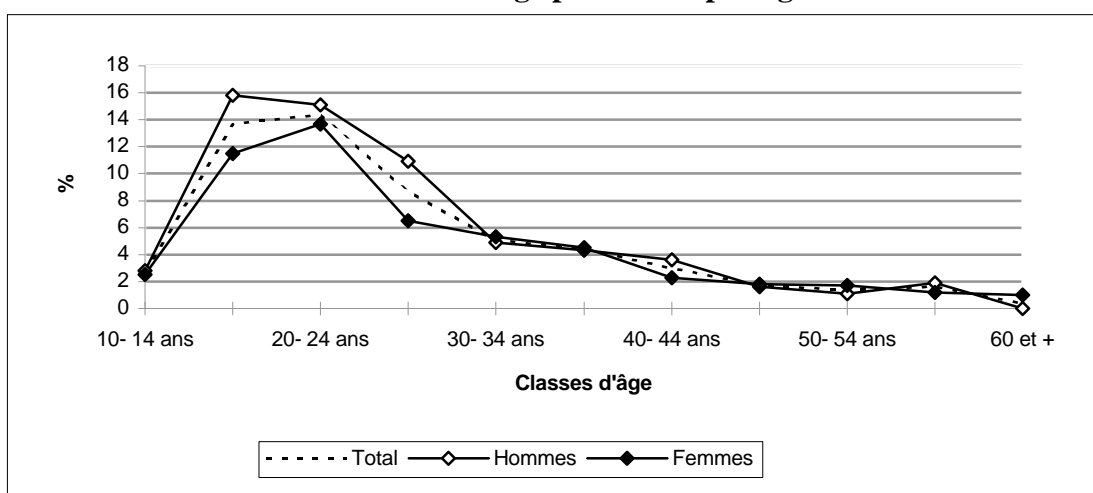
Le chômage est un indicateur des tensions sur le marché du travail, marquant le désajustement entre offre et demande. La récession qui affecte le pays dans son ensemble depuis plusieurs années ne s'est pas traduite par une montée du nombre de chômeurs, puisque **le chômage atteint 6,8% de la population active de la capitale**. Un actif sur quinze, soit 32 000 personnes sont sans emploi et à la recherche d'un emploi.

Profils des taux de chômage.

Ce taux de chômage global recouvre de profondes disparités suivant la catégorie de population considérée. Si la vulnérabilité au chômage n'est pas sensiblement différente entre hommes et femmes (resp. 7,2% et 6,3%), elle varie fortement suivant la classe d'âge. Les jeunes actifs entre 15 et 24 ans rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Sans distinction de sexe, ce sont les seules tranches d'âge qui enregistrent un taux de chômage à deux chiffres, qui dépasse 15% pour les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans.

A partir de 25 ans, les taux de chômage décroissent fortement jusqu'à atteindre moins de 5% entre 35-39 ans, puis s'affaiblissent lentement en fin de vie active, pour toucher moins de 1% des actifs au delà de 55 ans.

Graphique 4
Taux de chômage par sexe et par âge



Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

Tableau 3
Taux de chômage par sexe et par âge en 1996

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	13,2	3,8	0,9	7,2
Femmes	10,0	3,8	1,4	6,3
Total	11,6	3,8	1,1	6,8

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

La position dans le ménage est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'emploi. Ce sont bien sûr les membres "secondaires" du ménage (conjoint, enfants, autres membres du ménage) qui pâtissent le plus de la faible demande de travail, alors que le taux de chômage des chefs de ménages, principaux pourvoyeurs de revenus des ménages, n'est que de 2,5%.

Le taux de chômage tend à croître avec le niveau d'étude, sauf au niveau supérieur, chez ceux qui ont fréquenté l'université. Ainsi, le chômage touche 2,8% des actifs qui n'ont pas été à l'école, et 8,5% de ceux qui ont arrêté leurs études au niveau secondaire de l'enseignement général. Les actifs qui ont suivi un enseignement technique ou supérieur sont légèrement moins touchés que les autres, avec respectivement 6,1% et 6,2%.

Qui sont les chômeurs?

54,5% des chômeurs sont des hommes. Ils se recrutent principalement chez les jeunes, puisque 72,2% ont moins de 30 ans et 91% moins de 40 ans. Leur niveau scolaire est relativement élevé, 70,3% ayant été au delà de l'école primaire, et 9,2% ayant atteint l'université.

Cependant, les chômeurs forment une population hétérogène. Il convient de distinguer deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les "*primo-demandeurs*") et ceux qui ont perdu leur emploi (les "*anciens occupés*"). 47% des chômeurs sont des primo-demandeurs. L'ajustement de l'emploi s'est donc principalement fait par compression de personnel, et seulement en second lieu par le gel des embauches.

- *Les primo-demandeurs*

Cette catégorie de chômeurs, qui regroupe environ 15 000 personnes dont 45,4% de femmes, se caractérise par sa jeunesse et par un niveau d'éducation élevé. Avec un âge moyen de 23 ans (29 ans pour les autres chômeurs), et 83% appartenant à la tranche d'âge 15-30 ans, pour la grande majorité, ces chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi à la sortie du système scolaire.

Il sont les plus instruits, puisqu'ils jouissent d'un niveau d'étude moyen dépassant 8 ans. Ce résultat n'est pas dû à un simple effet de structure puisque, même en contrôlant par l'âge, les primo-demandeurs restent les plus diplômés, à parité avec les "*travailleurs découragés*", et largement devant les actifs occupés et les "*vrais inactifs*".

Si les difficultés d'insertion sur le marché du travail se font fortement sentir chez ces jeunes diplômés (notamment à cause de la contraction de la demande de travail dans les secteurs formels, privés et publics, qui constituaient leur débouché naturel avant la crise), il ne faut pas négliger le fait que 31,2% des primo-demandeurs ont arrêté leurs études avant la fin du cycle primaire. Le chômage dans l'agglomération ne doit pas être principalement imputé à un système scolaire inadapté, produisant des diplômés dont la qualification ne répondrait pas à la demande de travail des entreprises.

- *Les anciens occupés*

51,7% des chômeurs qui ont perdu leur emploi ont été licenciés, les 48,3% restant ayant démissionné volontairement soit parce qu'ils étaient insatisfaits par l'emploi qu'ils occupaient, soit pour des raisons d'ordre personnel.

Ce sont surtout les salariés les moins qualifiés qui font les frais des compressions de personnels. Plus de 80% des chômeurs qui ont perdu leur emploi sont d'ex-salariés. Le taux de chômage (hors primo-demandeurs) croît à mesure qu'on descend dans la hiérarchie salariale. Alors que seulement 1,7% des cadres supérieurs sont au chômage, 6,8% des employés et ouvriers non qualifiés, 7,4% des manoeuvres sont sans emploi. Dans les catégories non-salariales, le taux de chômage ne dépasse pas 2,5%. **L'emploi dans le secteur informel et l'administration publique a été jusqu'à aujourd'hui préservé**, avec des taux de chômage respectifs de 2,7% et 1,4%. Mais il faut rappeler que dans ce dernier, l'ajustement a plutôt pris la forme de gel des embauches, notamment de jeunes diplômés, qui ne trouvent plus de débouchés professionnels.

Caractéristiques et durée du chômage.

La durée du chômage est longue, puisqu'elle dépasse un an et demi en moyenne. Ce chiffre doit plus être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un "véritable" emploi, que comme la véritable durée du chômage, pendant laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Mais si les chiffres de durée moyenne de chômage doivent être considérés avec réserve, il n'en constituent pas moins **un indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail**. Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée. **51% des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an**. Ce phénomène touche surtout les primo-demandeurs, puisque plus de deux sur trois sont en situation de chômage de longue durée, contre un sur trois pour les anciens occupés.

Tableau 4
Caractéristiques des chômeurs, et durée du chômage

		Effectif	Répartition (%)	Age moyen (années)	Années d'études (années)	Durée moyenne du chômage (mois)	Chômeurs de longue durée (%)
Primo-demandeur	Hommes	8 200	25,7	22,2	8,2	27,7	72,1
	Femmes	6 800	21,3	23,8	8,4	27,9	66,6
Ancien occupé	Hommes	9 400	29,5	29,4	8,4	11,6	33,4
	Femmes	7 600	23,5	28,2	7,2	13,0	37,1
Total		32 000	100	26,1	8,0	19,6	51,2

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

Le mode de recherche d'emploi.

Pour l'immense majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit en prospectant directement auprès de employeurs (58,6%), soit à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales (27,52% des cas). Les agences de placement publiques (les Services Provinciaux de Placement, S.P.P.) ne sont utilisés comme vecteur de recherche que par 0,9% des chômeurs, alors que les chômeurs recourent aux annonces des médias (journaux, radio, etc.) dans 10% des cas. Les modes de prospection sont presque identiques suivant que l'on a déjà travaillé ou non.

Les faibles taux d'inscription des chômeurs aux S.P.P. (4,6%) s'expliquent principalement par la méconnaissance de ces institutions par les chômeurs. 86,7% des non inscrits n'ont jamais entendu parlé des S.P.P. **Un sérieux effort doit donc être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs**, notamment en matière d'informations. Il convient de leur faciliter les démarches de recherche d'emplois, en cherchant à mettre en relation les offres d'emplois non satisfaites en provenance des entreprises avec le profil de candidats potentiels, aujourd'hui au chômage. De plus, il est clair que les S.P.P. ne jouent pas leur rôle efficacement et demandent à être restructurés.

Le type d'emploi recherché.

Massivement, les chômeurs recherchent un emploi salarié (65%) permanent et à plein temps (60%). En moyenne, les chômeurs désirent travailler 42 heures par semaine, et 82% se situent dans la fourchette 35-48 heures. Il s'agit donc bien d'une population

disponible pour travailler, et non d'un volant de main-d'oeuvre situé aux marges de l'activité économique.

Le désir d'emploi salarial est principalement recherché parce qu'il est censé procurer sécurité de l'emploi et du salaire. Ce n'est qu'en second lieu que le montant des rémunérations est invoqué. La situation de crise semble se traduire par une certaine aversion pour le risque de la part des chômeurs, pour qui les possibilités de promotion interne, la sécurité sociale, ou l'espérance réelle de gains supérieurs comme salarié, ne constituent pas une motivation essentielle.

Cependant, il convient de remarquer que près de 15% des chômeurs qui visent un emploi salarié font ce choix parce qu'ils n'ont pas pu se mettre à leur compte dans de bonnes conditions. Ce résultat tend à montrer que la condition salariale n'est pas l'ambition ultime unique des chômeurs et dépend fortement de la conjoncture économique. Ainsi, la situation dégradée qu'enregistre le secteur informel (en termes de débouchés et de revenus) explique peut-être pourquoi seulement 12% des chômeurs désirent se mettre à leur compte.

Finalement, **les chômeurs se montrent relativement flexibles quant au type d'emploi recherché**. 38% sont prêts à travailler dans n'importe quel type d'entreprises et 45% sont indifférents quant à la branche. De plus, seuls 10% sont attirés par l'administration publique, qui n'est donc pas l'horizon indépassable d'une main d'oeuvre frileuse. Le chômage ne traduit donc pas l'insatisfaction d'une main d'oeuvre aux ambitions incompatibles avec les conditions en vigueur sur le marché, mais l'absence réelle d'opportunités d'emplois. D'ailleurs, seulement 17% des chômeurs rejettent l'exercice d'activités marginales (porteur d'eau, vendeur ambulant, etc.), qui auraient pu être jugées dégradantes, parce qu'elles ne correspondraient pas à l'idée de ce qu'ils désireraient faire. En fait et contrairement à une idée reçue, il semble exister des barrières à l'entrée, même pour ce type d'activités, comme le confirment plus de 50% des chômeurs.

Prétentions salariales des chômeurs.

Un facteur explicatif potentiel du chômage à Antananarivo pourrait venir de prétentions salariales trop élevées de la part des chômeurs, eu égard aux conditions d'embauche en vigueur. Effectivement, le revenu désiré moyen des chômeurs dépasse 180 000 Fmg par mois, soit un montant supérieur de plus de 28% au revenu moyen du travail effectivement constaté sur le marché.

Cependant, 82% des chômeurs se déclarent prêts à réviser à la baisse leurs prétentions si le chômage se prolonge. Finalement, le revenu minimum acceptable est de 126 000 Fmg, soit une rémunération inférieure de 10% au revenu réel moyen effectivement payé.

Evidemment, l'explication des disparités du salaire de réservation des chômeurs demanderait à être affinée, en fonction de paramètres tels que l'expérience professionnelle, le niveau de qualification, le sexe, l'âge, et le type d'emploi désiré. Ainsi, si l'on compare les prétentions des chômeurs et les salaires du marché suivant le secteur institutionnel, on constate que les salaires de réservation sont en moyenne deux fois plus faibles que dans le secteur public, à peu près équivalent dans le secteur privé formel, mais beaucoup plus

élevé que dans le secteur informel. Ceci signifie que les chômeurs qui veulent se mettre à leur compte n'anticipent pas correctement les prix en vigueur sur le marché. Quant à ceux qui se déclarent indifférents au type de secteur d'embauche, ils revendiquent un revenu inférieur de 13% au salaire minimum.

Tableau 5
Prétentions salariales et salaire de réservation des chômeurs

		Prétentions salariales (1000Fmg par mois)	Acceptent de réviser leur prétentions salariales à la baisse si le chômage se prolonge (%)	Salaire de réservation (1000Fmg par mois)	Horaires hebdomadaires désirés (heures par semaines)
Primo-demandeur	Hommes	176	80,0	126	42,2
	Femmes	161	82,5	109	40,1
Ancien occupé	Hommes	216	85,1	156	43,0
	Femmes	154	80,7	105	43,6
Total		180	82,2	126	42,3

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Les prétentions salariales correspondent au montant du revenu désiré, déclaré spontanément par les chômeurs, pour l'emploi qu'ils recherchent. Le salaire de réservation est le niveau de revenu minimum en deçà duquel les chômeurs déclarent ne pas vouloir descendre. Le salaire de réservation est la rémunération en deçà de laquelle les chômeurs n'accepteraient pas de travailler.

A ce niveau d'analyse, on peut conclure que les prétentions salariales des chômeurs sont globalement cohérentes avec la structure des rémunérations des actifs occupés. Les chômeurs montrent une forte flexibilité en ce qui concerne leurs exigences salariales, mais semblent avoir tendance à réclamer un bonus par rapport à leurs homologues qui ont un emploi, ce qui pourrait constituer un facteur aggravant du chômage.

IV.- STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES EMPLOIS

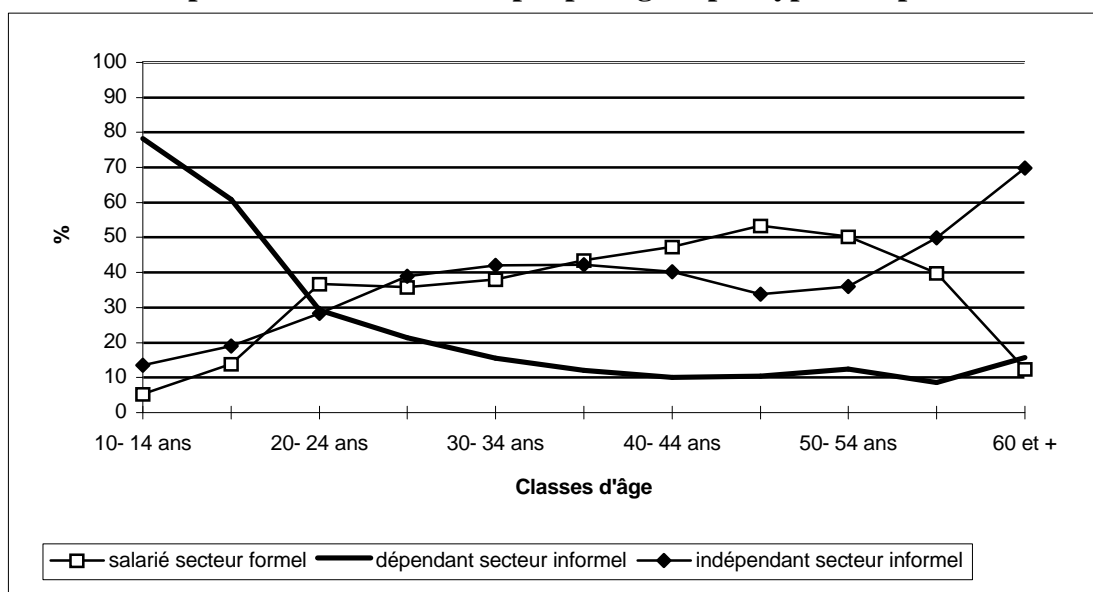
Au sein de la population active d'Antananarivo, 434 000 personnes exercent un emploi. Par conséquent, **le nombre moyen de personnes à charge par actif occupé (soit "le taux de dépendance") est de 1,24**. Ce taux atteint 1,49 si on ne tient compte que des individus qui perçoivent un revenu pour leur travail. Ceci porte le nombre moyen d'actifs occupés par ménage à 2,2.

Le taux de salarisation, qui est un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, **est à Antananarivo de 51,1%**. Donc, un peu plus d'un emploi sur deux est un emploi salarié. Ce taux varie en fonction du type de secteur et de main-d'oeuvre. Il est bien sûr plus élevé sur le marché "primaire" du travail (dans le secteur formel privé et public), et pour le type de main-d'oeuvre qui y est employé : hommes, chef de ménage, main-d'oeuvre dans la force de l'âge (entre 20 et 45 ans), main d'oeuvre qualifiée.

Il est intéressant d'analyser la composition de la main-d'oeuvre en fonction de l'âge. Nous identifierons trois groupes: les salariés du secteur formel, les travailleurs indépendants du secteur informel (patrons et travailleurs à leur propre compte), et les travailleurs dépendants du secteur informel (salariés, apprentis, aides familiaux). Trois périodes semblent se succéder. Pour la première, jusqu'à l'âge de 20 ans environ, la majorité des actifs occupés exercent dans le secteur informel, principalement comme travailleurs dépendants. La seconde étape voit l'émergence du salariat dans le secteur formel comme mode d'insertion sur le marché du travail (entre 20 et 60 ans), tandis que la

troisième étape se caractérise par un retour de la main-d'oeuvre vers des emplois informels, comme travailleurs indépendants (établissement à son compte).

Graphique 5
Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois



Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

Il est tentant d'interpréter ce profil par âge en termes de cycle de vie professionnelle. Cependant, nous nous garderons de franchir ce pas, dans la mesure où l'impact de la conjoncture économique a un effet central sur la composition sectorielle de la main-d'oeuvre (voir ci-dessous).

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue 5 secteurs : les administrations publiques, le secteur parapublic, le secteur privé formel, le secteur informel, et enfin le secteur social. C'est évidemment **le secteur informel qui occupe la première place : 58,8% des actifs occupés** y sont employés. Le secteur privé moderne vient en seconde position avec 26,4% des emplois. Enfin, seulement 14,8% des actifs occupés travaillent dans le secteur public (12,1% dans l'administration et 2,7% dans les entreprises parapubliques). Il convient ainsi de noter la prédominance du secteur privé.

Les emplois publics sont naturellement concentrés dans les branches non marchandes. L'emploi industriel compte cependant pour 30,2% dans les entreprises parapubliques, soit une proportion équivalente à la moyenne de l'ensemble du marché du travail qui est de 29,9%.

Ils absorbent plus de la moitié des emplois salariés qualifiés, puisque 72,5% des cadres supérieurs et 62,5% cadres moyens y travaillent. Le niveau scolaire de la main-d'oeuvre atteint 11 ans, et 30% ont fait des études supérieures. C'est encore dans ce secteur que l'âge moyen est le plus élevé (42 ans), résultat associé à une très forte stabilité des emplois (11 ans en moyenne). Le secteur public semble jouer un rôle crucial dans la reproduction des ménages puisque deux tiers de ces emplois sont occupés par des chefs de ménage.

Les caractéristiques du secteur privé formel présentent certains points communs avec celles des entreprises "modernes" (c'est à dire le secteur institutionnel des **Sociétés** et **Quasi-Sociétés** de la comptabilité nationale) que l'on peut constater dans les pays industrialisés. Le taux de salarisation atteint 84,6%. Mais elles s'en éloignent sensiblement dans de nombreux domaines. Si un tiers des effectifs sont employés dans des établissements de plus de 100 personnes, 22% travaillent dans des établissements de moins de 6 personnes.

Ce secteur absorbe 41,4% des effectifs industriels, et 55,3% des services aux entreprises (banques, assurances, conseil et expertise). 30,1% des postes sont des emplois commerciaux ou de services aux ménages. Ce résultat révèle une base industrielle qui se construit à Antananarivo, puisque sur une population active de 434 000 personnes, 130 000 personnes travaillent dans l'industrie, et 57 000 dans l'industrie moderne (privé et parapublic). Les caractéristiques de la main-d'oeuvre dans ce secteur sont intermédiaires entre celles enregistrées dans le secteur public et celles du secteur informel.

La zone franche, qui fait partie du secteur privé formel, se caractérise par la jeunesse de sa main-d'oeuvre, son niveau scolaire, légèrement supérieur à celui du secteur privé formel dans son ensemble, et la place des femmes (83%). Ce dernier résultat peut s'expliquer par le fait que 61,5% des emplois s'exercent dans la branche confection. Enfin, les entreprises sont en majeure partie de grande taille, puisque 97,5% d'entre elles ont plus de 50 salariés.

La main-d'oeuvre du secteur informel, enfin, se concentre dans des établissements de petite taille exerçant dans des conditions d'activité précaires. 84,3% des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, et 55% sont des auto-emplois. Ceci se traduit par le taux de salarisation le plus faible de l'ensemble des secteurs institutionnels, 24,3%. Ce taux descend même à 13,6% si l'on exclut du secteur informel les emplois domestiques. La précarité des établissements se mesure par le fait que moins d'un quart des emplois s'exercent dans de véritables établissements, tandis que 34% s'exercent sur la voie publique et 32% dans les domiciles.

Les activités de circulation constituent l'espace de prédilection de l'emploi informel. On le trouve avant tout dans les branches de "*services aux ménages*" (24,3% des emplois), tandis que 30,4% des actifs du secteur informel travaillent dans le commerce. **Le secteur informel joue un rôle fondamental dans la satisfaction des besoins des ménages.** Pratiquement tous les emplois agricoles, 89,4% des emplois de services aux ménages, 73% des emplois commerciaux, 82,7% des emplois de restauration sont issus du secteur informel.

Mais il compte aussi 28,1% d'emplois industriels (dont 15,1% sont dans la confection et la broderie), soit une proportion à peu près équivalente à la moyenne des autres secteurs institutionnels. Le secteur informel absorbe 55,2% des emplois industriels, ce qui montre le poids de ce dernier dans le tissu industriel de la capitale.

La main-d'oeuvre y est jeune (31% a moins de 25 ans), mais peu qualifiée. Le niveau d'étude moyen dépasse à peine l'école primaire (niveau d'étude moyen 6,3 ans), tandis que seulement 4,2% des informels ont fait des études supérieures. De plus, c'est le secteur le plus féminisé après la zone franche (deux femmes sur trois y sont employées :

67,6%), et celui qui concentre la main-d'oeuvre secondaire du ménage (hors chef de ménage), tout particulièrement les membres n'appartenant pas au noyau nucléaire de la famille.

Tableau 6
Structure des emplois par secteur institutionnel

SECTEUR INSTITUTIONNEL	Effectifs (1000)	Répartition (%)	Age moyen (années)	Proportion de femmes (%)	Proportion de migrants (%)	Années d'études réussies (années)	Ancienneté dans l'emploi (années)
Administration publique	50	11,6	42	31	49,3	11,1	11,6
Entreprises publiques	12	2,7	39,7	26,1	29,3	10,8	8,9
Entreprises privées formelles (hors Zone Franche)	93	21,4	33,5	35,4	35,0	8,5	5,3
Zone franche	19	4,2	27,6	82,6	28,8	9,2	2,0
Entreprises privées informelles	255	58,8	33,4	55,4	33,0	6,1	6,4
Entreprises associatives	5	1,3	33,2	39,0	42,0	8,4	6,3
Total	434	100	34,3	48,5	35,1	7,5	6,7

BRANCHE	Secteur primaire	Industrie	Commerc e	Services aux ménages	Autres services	Total
SECTEUR INSTITUTIONNEL						
Administration publique	0,7	1,5	0,6	0,6	96,6	100
Entreprises publiques	0,7	30,2	3,4	1,9	63,8	100
Entreprises privées formelles	0,8	48,1	24,8	6,0	20,3	100
Entreprises privées informelles	11,6	28,1	30,4	24,3	5,6	100
Entreprises associatives	6,4	20,2	11,4	3,5	58,5	100
Total	7,2	29,9	24,4	15,9	22,6	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Branches : l'industrie comprend les industries manufacturières et extractives, ainsi que le BTP. Le commerce comprend aussi les hôtels, restaurants. Les services aux ménages comprennent les services de réparation, les activités de récréation, touristiques, et les services domestiques. Les autres services comprennent les services aux collectivités, les services aux entreprises, les banques et services financiers, télécommunication et transport.

Contrairement à une idée reçue, qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans l'administration publique que la proportion de migrants est la plus forte, près d'un fonctionnaire sur deux n'étant pas natif de la capitale. Ce résultat tend à prouver l'importance du "drainage des élites scolaires" dans le processus de migration vers la capitale, compatible avec l'origine essentiellement urbaine des migrants constatée dans la première partie.

Dynamique des emplois sur longue période.

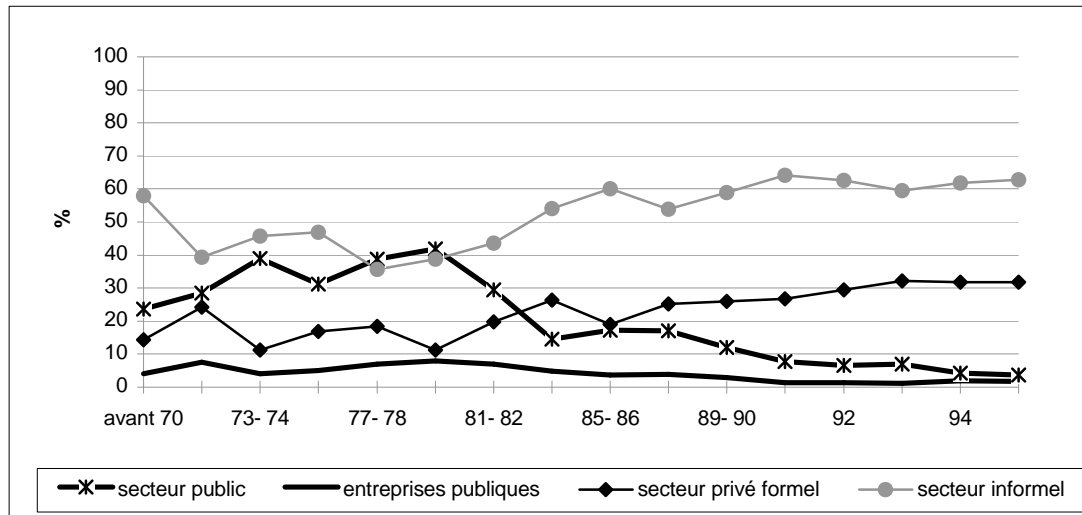
La date de prise de l'emploi actuel est un précieux indicateur pour comprendre la dynamique de création des emplois sur le marché du travail de la capitale malgache.

En premier lieu, **le temps moyen passé dans l'emploi actuel par les actifs d'Antananarivo est de 6,7 ans.** Mais la situation des différents secteurs institutionnels est contrastée. C'est dans le secteur public que la longévité est maximum (11 ans), et dans le secteur privé formel que la rotation dans l'emploi est la plus élevée (4,8 ans). Il semble que la rotation des emplois dans la zone franche est particulièrement forte, puisque l'ancienneté de ces emplois dépasse à peine 2 ans. Ce résultat doit cependant être analysé avec prudence dans la mesure où la création de la zone franche est récente (1990).

Mais si la stabilité des emplois publics est un mode de gestion généralisé dans ce secteur, tel n'est pas le cas dans le secteur informel, où coexistent des emplois très anciens avec des emplois récemment créés. Ainsi, 46% des informels exercent leur emploi actuel

depuis moins de 3 ans, alors que seulement 18% des employés publics sont dans ce cas. Il faut y voir l'impact direct d'une conjoncture économique déprimée.

Graphique 6
Dynamique de la création brute d'emplois par secteur institutionnel



Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Mode de lecture : en 1985/86, 60% des emplois encore existant aujourd'hui ont été créés dans le secteur informel.

Le déclenchement et l'aggravation de la récession depuis 1981 se traduit par une contribution croissante du secteur informel à la création brute d'emplois. Ainsi **en 1995/96, plus de 63,8% des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, tandis que le secteur public n'y contribuait que pour 4,5%.**

Alors que sur la période allant de 1975 à 1980, le secteur public prédomine dans la création brute d'emplois, la montée du secteur informel est nette à partir de 1981. Depuis cette date, la contribution du secteur public n'a cessé de se contracter au profit du secteur informel. Notons parallèlement la part également croissante du secteur privé formel qui atteint 31% en 1995.

Finalement, la répartition actuelle de la main-d'oeuvre est le résultat de cette accumulation de flux, marquée par un effet de substitution entre emplois public et emplois privés.

La pluri-activité.

Souvent mise en avant, la pluri-activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu, et compenser leur chute en période de récession. **Sur 434 000 actifs occupés à Antananarivo, 42 000 déclarent exercer une activité secondaire** au cours de la semaine de référence, ce qui porte **le taux de pluri-activité à 9,6%**. En fait, plus de 79 000 actifs occupés ont exercé un autre travail, en dehors de leur emploi principal, et 10 000 personnes déclarent même trois emplois, au cours de l'année écoulée.

Les emplois secondaires ont un profil sensiblement différent des emplois principaux. En premier lieu, **le secteur primaire** (agriculture, élevage) **joue un rôle de**

premier plan avec 26,2% des emplois secondaires, alors qu'il compte pour 7,2% des emplois principaux. On voit ainsi apparaître l'importance de l'agriculture urbaine et péri-urbaine des ménages malgaches, qui représente un complément de revenu, monétaire ou en nature. Les activités industrielles viennent en seconde position (25,6%), puis, le commerce (19,3%) et les services aux ménages (17,9%).

En second lieu, **ces emplois secondaires s'exercent presque exclusivement dans le secteur informel** qui en accueille 86,9% à lui seul. Ce sont pour près des trois quarts des emplois non salariaux. Si l'on prend en compte les emplois secondaires, la part du secteur informel dans l'emploi total passe de 58,8% à 62,1%.

Enfin, les emplois secondaires permettent à ceux qui les exercent de gagner 93 000 Fmg supplémentaires en moyenne par mois (le revenu médian est de 30 000 Fmg), pour une charge hebdomadaire d'environ 16 heures ; ce qui signifie que la rentabilité des emplois secondaires (pour ceux qui ont l'opportunité d'en avoir un) est supérieure à celle des emplois principaux. Par contre, au niveau macroéconomique, la masse des revenus distribués aux emplois secondaires ne permet d'obtenir qu'un supplément de 10 000 Fmg mensuel par actif occupé, à comparer aux 140 000 Fmg tirés de l'emploi principal.

Conformément à un argument parfois invoqué, ce taux de pluri-activité varie selon les secteurs institutionnels. Le plus faible taux est constaté chez les salariés de la zone franche (3,3%) et des entreprises publiques (2,4%). Le maximum est atteint pour les salariés du secteur public (13%).

V.- REVENUS DU TRAVAIL ET CONDITIONS D'ACTIVITE

Les revenus perçus et les conditions de travail constituent de bons indicateurs de la qualité des emplois générés par les différents secteurs institutionnels. Or en la matière, tout oppose le secteur formel (administration, entreprises publiques, privées formelles et associatives) au secteur informel.

Les revenus du travail dans l'emploi principal.

Dans **le secteur public**, où l'ancienneté moyenne des salariés est la plus élevée, les revenus sont également supérieurs. De plus, le revenu moyen mensuel est plus important dans les entreprises publiques que dans l'administration : 259 000 Fmg contre 237 000 Fmg.

Dans **les entreprises privées formelles et le secteur social**, l'ancienneté est beaucoup plus faible. Les revenus moyens mensuels approchent 167 000 Fmg dans le privé et 135 000 Fmg dans l'associatif, tandis que les revenus médians sont respectivement de 130 000 Fmg et 86 000 Fmg par mois. C'est dans le secteur privé formel que la charge de travail est la plus lourde, avec plus de 45 heures hebdomadaires. Pour le même nombre d'heures, les salariés des entreprises franches gagnent moins que leurs homologues, puisque leur rémunération se monte à 141 000 Fmg. Il convient de préciser que leur ancienneté est aussi beaucoup plus faible (2 ans contre 5 ans), que la main-d'oeuvre y est beaucoup plus féminisée et moins qualifiée.

Enfin, **le secteur privé informel**, qui concentre 58,8% des emplois, a une position très particulière. L'ancienneté des actifs y est plus faible que dans le secteur public, mais supérieure à celle du secteur privé formel et les revenus moyens très bas : 105 000 Fmg par mois, pour 40 heures de travail hebdomadaire. De plus, près de trois emplois informels sur quatre sont permanents. Ce résultat montre clairement que le secteur informel n'est pas caractérisé par des emplois occasionnels qui génèrent des revenus d'appoint.

Tableau 7
Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel

SECTEUR INSTITUTIONNEL	TOUS ACTIFS				TRAVAILLEURS DEPENDANTS		
	Horaires hebdomadaires (heures)	Revenus mensuels (1 000 Fmg)			Avec bulletins de paie (%)	Avec contrat (%)	Travailleurs permanents (%)
		moyens	médians	heures			
Administration publique	41,0	237	200	1,7	93,7	80,6	98,8
Entreprises publiques	40,9	259	210	1,6	94,8	79,5	96,7
Entreprises privées formelles	45,6	166	130	0,9	59,2	40,1	92,4
- dont zones franches	45,7	141	127	0,8	84,2	50,3	96,0
Entreprises privées informelles	40,5	105	60	0,8	2,6	3,6	74,3
Entreprises associatives	47,6	135	86	0,7	23,6	24,0	98,1
Total	42,0	140	100	0,9	45,9	33,4	87,3

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Les travailleurs dépendants sont les salariés, les apprentis et les aides familiaux.

Ces écarts s'expliquent, en partie, par les différences de structures d'emplois entre les secteurs d'activité. Dans le public, près de 30% des actifs sont des cadres (moyens ou supérieurs) alors que, dans le secteur informel, plus de la moitié des actifs travaille à leur propre compte sans diriger de salarié. On est donc conduit, pour permettre les comparaisons, à combiner catégories sociales et secteurs d'activité (public, privé, formel ou informel ; voir tableau 8).

A secteur institutionnel donné, la hiérarchie salariale est toujours respectée, des cadres supérieurs aux manoeuvres. Cependant, l'existence d'une forte composante non salariale sur le marché du travail vient brouiller les cartes de cette hiérarchie. En particulier, les travailleurs à leur propre compte, qui représentent un tiers des emplois, obtiennent des revenus d'activité très hétérogènes.

Ce sont bien sûr **les cadres et les patrons** qui gagnent le plus : 349 000 Fmg en moyenne dans le secteur public, 417 000 Fmg dans le secteur privé formel et 315 000 Fmg dans le secteur informel. L'avantage en faveur des cadres du privé s'explique par l'existence de catégories minoritaires très privilégiées en matière de salaire. Cet avantage disparaît lorsqu'on retient le revenu médian. Cette rémunération est obtenue au prix d'heures de travail élevés, sauf dans l'administration publique.

Tableau 8
Caractéristiques de l'emploi principal
par secteur institutionnel et catégorie socio-professionnelle

	Effectif (en milliers)	Répartition (%)	Ancienneté (années)	Horaires hebdomadaires (heures)	Revenu mensuel	
					moyen	médian
(1 000 Fmg)						
Secteur public						
- Cadres	17	4,0	10,6	38,0	349	293
- Employés, ouvriers	40	9,1	11,4	41,4	208	190
- Manoeuvres et autres	5	1,2	10,5	47,6	133	130
Secteur privé formel						
- Cadres, patrons	15	3,6	7,1	45,3	417	293
- Employés, ouvriers	62	14,1	4,9	45,6	156	140
- Manoeuvres et autres	40	9,2	4,0	46,1	81	84
Secteur informel						
- Patrons, cadres	17	4,0	8,6	47,9	315	200
- Travailleurs à leur compte	141	32,3	8,0	38,5	124	84
- Employés, ouvriers	15	3,3	4,0	41,0	99	84
- Manoeuvres et autres	83	19,2	3,8	42,3	30	18
Total	435	100	6,7	42,0	140	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Par rapport au tableau précédent, le secteur public regroupe l'administration et les entreprises publiques, et le secteur privé formel les entreprises privées formelles et associatives.

Viennent ensuite les **employés et ouvriers**, dont les revenus sont très nettement inférieurs, pour des horaires moyens relativement lourds. L'écart est également très net entre les secteurs formels et informels pour les **employés, ouvriers**. Leur revenu moyen est inférieur de 37% dans l'informel par rapport à leurs homologues du privé formel et de 52% par rapport aux employés et ouvriers du secteur public. Mais ce sont aussi ces employés et ouvriers du secteur public qui enregistrent la plus forte ancienneté parmi toutes les catégories de main-d'oeuvre, avec une durée moyenne dans l'emploi de plus de 11 ans.

Chez les **manoeuvres, les apprentis et les aides familiaux**, la situation est tout aussi contrastée, l'écart des revenus moyens étant également en défaveur de l'informel. Ceci s'explique en partie par la plus forte proportion d'aides familiaux non rémunérés.

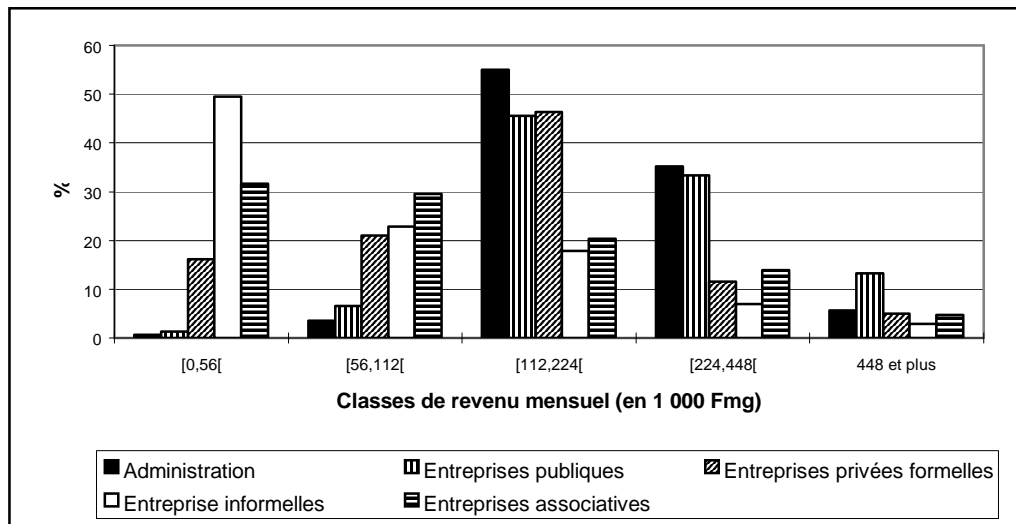
Enfin, les **travailleurs à compte propre** du secteur informel bénéficient en moyenne de revenus faibles : moins de 125 000 Fmg par mois, soit 20% de moins que les employés et ouvriers du secteur privé formel et 40% de moins que ceux du secteur public. 36% des travailleurs à compte propre gagnent moins de la moitié du salaire minimum, soit 56 000 Fmg par mois, et seulement 3% plus de 448 000 Fmg, soit plus de 4 fois le salaire minimum.

L'analyse de la dispersion des revenus montre une forte superposition des distributions par secteur institutionnel. Ce résultat remet en question la thèse selon laquelle les salaires du secteur formel seraient systématiquement supérieurs aux revenus enregistrés dans le secteur informel.

Au total, plus de la moitié des actifs occupés perçoivent moins de 112 000 Fmg par mois, un montant qui correspond au salaire minimum des catégories les moins qualifiées, en vigueur au premier trimestre 1996. Mais ils sont plus de 70% dans le secteur informel. Le secteur public se différencie des autres secteurs par la quasi inexistence de salaires inférieurs au salaire minimum, et une forte concentration dans les tranches de

revenus comprises entre 1 et 4 salaire minimum. Ainsi, 55% des fonctionnaires gagnent entre 112 000 et 224 000 Fmg, et plus de neuf sur dix entre 112 000 et 448 000 Fmg. 58% des travailleurs du secteur privé formel sont dans ce cas, et seulement un quart des membres du secteur informel.

Graphique 7
Distribution des revenus de l'emploi principal par secteur institutionnel



Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

Horaires de travail et sous-emploi.

Pour l'ensemble de la population active, la durée du travail a une distribution très étalée : 28,2% travaillent moins de 35 heures et 30% plus de 48 heures. Les horaires "normaux" (35 à 48 heures), qui sont dominants pour les salariés des secteurs formels, sont très minoritaires chez les travailleurs du secteur informel.

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du *sous-emploi visible*. Ainsi, l'ensemble de ceux qui travaillent moins de 35 heures à leur corps défendant représentent 67 000 personnes, soit **15,5% des actifs occupés, et donc un sous-emploi massif**. C'est dans le secteur informel que le sous-emploi visible est le plus élevé, avec près de 20%. Par contre, les entreprises publiques et surtout le secteur privé formel sont relativement épargnés (moins de 8% pour ce dernier).

Encore convient-il de préciser que le sous-emploi visible ne constitue qu'une modalité à travers laquelle se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut elle aussi être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible. On qualifie cette forme de sous-emploi de "*sous-emploi invisible*".

Le niveau des revenus individuels permet d'estimer le sous-emploi invisible. Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum. On peut alors estimer **le taux de sous-emploi invisible à 54,9% de la main-d'oeuvre**. Encore une fois, c'est dans le secteur

informel que cette manifestation du désajustement entre offre et demande de travail est la plus criante.

Si maintenant on agrège les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible et sous-emploi invisible) pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, on obtient un **taux de sous-emploi global de la main-d'oeuvre de 65,6%**, soit 305 000 personnes sur 466 000 actifs. **Le sous-emploi du facteur travail apparaît donc comme le principal problème que rencontre le marché du travail, et plus généralement l'économie malgache.**

Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants.

Comme le montre le tableau 7, l'emploi permanent est la règle dans le secteur public. Il est moins fréquent dans le secteur privé, et notamment le secteur informel. Cependant, l'emploi permanent reste largement majoritaire même dans ce secteur (74%), malgré la présence de catégorie de main-d'oeuvre qu'on aurait pu juger plus "occasionnelle" (aides familiaux, apprentis).

Les types de **relations de travail** sont également très diversifiés selon les secteurs : il y a 80% de détenteurs de contrats de travail dans l'administration et les entreprises publiques (pour l'essentiel à durée indéterminée) et près de 95% de détenteurs de bulletin de paye, contre respectivement 40% et 60% dans le secteur privé formel. Dans le secteur privé informel, la contractualisation est exceptionnelle : moins de 4% de travailleurs dépendants ont un contrat et 2% un bulletin de paye.

Si l'on prend en compte les **prestations sociales** (tableau 9), les écarts entre les différents statuts sont encore mis en relief. En fait, **les prestations sociales sont plus fréquentes dans les catégories de main-d'oeuvre les mieux rémunérées. Elles viennent donc accentuer les différences de qualité des emplois.**

Ce sont les salariés du secteur public qui bénéficient de la meilleure couverture sociale, avec en haut de l'échelle les cadres publics. Plus de 80% d'entre eux jouissent de la sécurité sociale et des congés payés. Ce sont aussi eux qui cumulent indemnités diverses (logement, transport, etc.) et avantages en nature.

Globalement, les incitations au travail hors salaire sont peu répandues à Madagascar. La participation aux bénéfices des salariés n'a pas encore cours, même dans le secteur privé, et les différents types de primes sont rares. Seuls les cadres du secteur privé formel ont droit, de façon significative, à des primes de fin d'année, dans une proportion atteignant 30%.

Les employés, ouvriers et manoeuvres des secteurs formels sont nettement mieux lotis que leurs collègues de l'informel. Dans l'ensemble, il faut noter l'absence presque totale de prestations en faveur de la main-d'oeuvre du secteur informel. De plus, comme les indépendants constituent la majorité des actifs dans l'informel, ceci accroît encore l'écart entre les deux secteurs.

Tableau 9
Taux de bénéficiaires de prestations par secteur institutionnel
 (pour les travailleurs dépendants)

%	Sécurité sociale	Service médical	Congés payés	Participation aux bénéfices	Primes de fin d'année	Autres primes	Indemnités diverses	Avantage en nature
Secteur public								
- Cadres	93,0	46,4	81,1	0,0	13,7	8,4	15,8	26,8
- Employés, ouvriers	86,2	44,4	72,4	0,0	11,6	8,7	9,7	20,6
- Manoeuvres et autres	79,0	31,0	52,8	0,0	11,8	4,4	7,6	7,5
Secteur privé formel								
- Cadres	50,0	38,1	50,2	1,8	30,1	12,6	15,7	9,0
- Employés, ouvriers	31,5	30,6	43,3	2,2	24,2	17,7	5,6	7,6
- Manoeuvres et autres	17,2	13,4	18,0	1,0	10,5	10,4	1,4	5,0
Secteur informel								
- Employés, ouvriers	0,0	4,3	6,0	1,8	4,8	1,7	1,0	4,3
- Manoeuvres et autres	0,0	4,5	2,5	1,2	2,6	6,7	0,3	3,8
Total	26,8	21,9	32,1	1,2	11,9	9,9	4,7	9,0

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Les travailleurs dépendants sont les salariés, les apprentis et les aides familiaux.

Enfin, **le taux de syndicalisation** moyen est très faible dans la population active : moins de 4% pour l'ensemble des actifs occupés et 7,5% pour les seuls salariés. Les syndicats sont plus répandus dans les entreprises publiques, près d'un salarié sur quatre y étant affilié. C'est dans l'encadrement des entreprises publiques et para-publiques que les syndicats jouent le rôle le plus important, avec 30% de syndiqués, alors que le taux de syndicalisation n'est que de 22% chez les employés et ouvriers qualifiés et 17% chez les salariés non qualifiés.

Par contre, les syndicats ne font pas recette chez les salariés de l'administration ou des entreprises privées formelles, puisqu'à peine 11% des premiers et 7% des seconds sont adhérents. Malgré l'important turn-over, le taux de syndicalisation dans les entreprises franches dépasse 12%, et même 18% chez les employés et ouvriers qualifiés, qui constituent le gros de la main-d'oeuvre. Enfin, les syndicats sont inexistant dans le secteur informel.

Il est donc peu probable que la présence syndicale joue un rôle conséquent sur les conditions d'activité de la main-d'oeuvre et la flexibilité du marché du travail, sauf sur des segments très localisés et minoritaires.

VI.- INSERTION DES MENAGES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Dans les chapitres précédents, nous avons traité les données portant sur le marché du travail en considérant les individus comme unité d'analyse de base. Or, il est clair qu'un certain nombre de décisions individuelles (décisions de poursuivre des études, de se porter sur le marché du travail, choix du secteur d'activité, etc.) sont prises, au moins en partie, à l'échelle des ménages. L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier le mode d'insertion des ménages, pris comme entité spécifique, sur le marché du travail.

Elaboration d'une typologie de ménages.

Au vu des objectifs de l'enquête, nous avons d'abord élaboré une typologie de ménages. **Nous distinguerons quatre classes de ménages, suivant le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage :**

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel;
- les ménages dont le chef est soit inactif soit chômeur.

Cette typologie fonctionnelle ne se fonde pas directement sur le montant des revenus perçus, mais sur l'origine sectorielle de ces revenus. Il s'agit donc d'une typologie opérationnelle pour la conduite de la politique économique, notamment en matière de distribution des revenus et de création d'emplois. On trouve dans le tableau 10 la répartition des ménages par catégorie dans l'échantillon de l'enquête emploi 1996.

Tableau 10
Distribution des différentes catégories de ménages

%	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Répartition des ménages	20,6	23,0	42,4	14,0	100
Répartition de la population (de 10 ans et plus)	8,4	15,8	34,5	41,3	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. La répartition des ménages correspond à la répartition des emplois pour les seuls chefs de ménage. La répartition de la population de 10 ans et plus classe les individus suivant les mêmes critères de situation sur le marché du travail.

Les deux classes de ménages les plus nombreuses, sont celles dont le chef est employé dans le secteur privé formel (que nous qualifierons de "*ménages formels*") et celle dont le chef est employé dans le secteur informel (que nous qualifierons de "*ménages informels*"). Elles réunissent à elles deux les deux tiers des ménages.

Si cette typologie présente l'avantage majeur de la simplicité, reste à en démontrer la pertinence. Les chapitres précédents ont montré que le secteur institutionnel était un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. Constatée à l'échelle de l'ensemble des individus, cette propriété se vérifie sur la sous-population des chefs de ménages. En particulier, on retrouve la hiérarchie de qualité des emplois suivant le secteur institutionnel, organisée autour de deux pôles qui s'opposent fortement : les emplois publics et les emplois informels.

C'est dans le secteur public que se concentrent les emplois les plus qualifiés, les mieux protégés (stabilité, contrat, prestations sociales) et les mieux rémunérés. A l'autre extrémité, les emplois informels apparaissent comme l'image en négatif du cliché précédent. Le secteur privé formel procure à ses membres des emplois proches de ceux du secteur public. Quant aux chefs de ménage chômeurs ou inactifs, leur premier point commun, c'est d'être dépourvu d'emploi.

Ces différents modes d'insertion sur le marché du travail se traduisent par des différences sensibles des caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages. Ainsi, les chefs informels, chômeurs ou inactifs, montrent une plus grande "fragilité", avec une très forte proportion de femmes, et un niveau scolaire beaucoup plus faible.

Si les chefs de ménage ont en moyenne 44 ans, cette moyenne cache une forte hétérogénéité entre les différentes classes. Les chefs privés formels sont plus jeunes

contrairement à ceux de la catégorie inactifs/chômeurs. Dans cette catégorie inactifs/chômeurs, les premiers sont beaucoup plus âgés et les seconds beaucoup plus jeunes que les autres. Ces différences d'âge entre chefs inactifs et chômeurs sont le révélateur de l'existence de deux sous-ensembles de ménages que nous avons dû agréger pour des raisons de taille d'échantillon. Finalement, cette dernière classe de ménages doit plutôt être considérée comme un résidu, qui tire son unité de l'absence de revenu du chef de ménage. Malgré tout, ce problème est limité par le fait que le taux de chômage des chefs de ménages est très faible, et que par conséquent l'immense majorité d'entre eux sont inactifs.

Tableau 11
Principales caractéristiques des chefs de ménage par type de ménages

	Type de ménages				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
Caractéristiques socio-démographiques					
proportion de femmes (%)	7,7	11,1	23,3	43,8	20,1
âge moyen (années)	43,4	39,4	43,0	56,6	44,2
nombre moyen d'années d'études (années)	10,8	8,6	6,2	7,5	7,9
Caractéristiques des emplois					
proportion de cadres (%)	29,8	12,1	0,2	0	10,5
proportion d'actifs ayant un contrat (%)	70,9	42,0	2,5	0	29,5
Revenus mensuels (1000Fmg)					
revenu dans l'emploi principal	256	217	173	0	205

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO..

La forte polarisation des chefs de ménages en fonction du secteur institutionnel de l'emploi ne suffit pas à valider une typologie portant sur les ménages plutôt que sur les individus. L'extrême diversité des sources d'emplois et de revenus pourrait venir brouiller la carte des types de ménages dans leur mode d'insertion sur le marché du travail. Nous allons montrer qu'en fait, le secteur institutionnel de l'emploi principal du chef de ménage est un indicateur des types d'emplois occupés par les autres membres du ménages, marque d'une certaine forme de "reproduction" sociale.

En premier lieu, **les membres secondaires des ménages réussissent d'autant mieux à s'insérer sur le marché du travail que le chef de ménage est dans une position favorable.** Bénéficiant globalement d'un niveau d'éducation plus élevé, la main-d'oeuvre familiale des "*ménages publics*" a 8 fois plus de chance d'entrer dans le secteur public, et gagne en moyenne 2 fois plus que celle issue des "*ménages informels*". Sans chercher à développer ici une interprétation détaillée des mécanismes à l'oeuvre, on peut mentionner comme facteurs explicatifs, l'importance du contexte familial dans l'acquisition des connaissances, de longue date mise en évidence par les sociologues, ainsi que le poids des relations personnelles dans l'obtention d'un emploi sur le marché du travail.

Il faut cependant se garder d'une vision trop mécaniste de la réussite professionnelle, comme l'atteste par exemple la constance des taux de chômage des membres secondaires par type de ménages. Tous sont touchés par la dégradation du marché du travail, et l'informalisation de l'économie n'épargne pas les "*ménages publics*", dont plus d'un actif secondaire occupé sur deux exerce dans le secteur informel.

Tableau 12
Principales caractéristiques des membres secondaires des ménages par type de ménages

	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Caractéristiques des membres secondaires					
Nombre d'années d'études des conjoints	9,1	7,7	6,3	7,0	7,4
Nombre d'années d'études des enfants de + 15ans	9,5	8,5	7,0	9,4	8,3
Taux d'activité des membres secondaires (%)	40,4	52,0	59,6	59,0	53,4
Taux de chômage des membres secondaires (%)	11,1	10,0	8,0	11,0	9,4
Taux de salarisation des membres secondaires (%)	60,1	54,1	36,4	61,9	48,1
Revenu moyen des membres secondaires (1000Fmg)	121	101	74	140	98
Répartition de la main-d'oeuvre secondaire (%)					
Secteur public	20,3	5,7	2,5	13,4	7,9
Secteur privé formel	24,3	39,0	20,7	33,2	27,2
Secteur informel	55,4	55,3	76,8	53,4	64,9
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Les membres secondaires des ménages sont tous ceux qui ne sont pas chef de ménage.

Enfin, la typologie proposée permet de discriminer le revenu total des ménages, aussi bien en ce qui concerne son niveau que son origine. Or ces deux dimensions constituent des facteurs déterminants des modes de consommation.

Une fois additionnées toutes les sources de revenus d'activité (emplois du chef de ménage et des membres secondaires), la hiérarchie des montants de revenus mensuels moyens s'égrène logiquement de 419 000 Fmg pour les "ménages publics" à 305 000 Fmg pour les "ménages privés informels". Lorsqu'on tient compte de la taille différentielle des ménages, les revenus sont plus élevés dans les "ménages formels", qu'on la mesure en nombre total d'individus ou en nombre d'unités de consommation.

Tableau 13
Revenus d'activité des ménages par unité de consommation

en milliers de Fmg par mois	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Revenu total moyen du ménage	419	362	305	314	343
Taille moyenne du ménage	5,1	4,9	4,9	4,3	4,9
Revenu moyen par tête	82	74	62	73	70
Revenu moyen par unité de consommation	99	91	78	81	86

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Echelle de consommation: 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres.

De plus, le classement par secteur institutionnel révèle une très forte homogénéité des sources de revenu des ménages. Plus de 80% du revenu total des "ménages formels" (resp. "informels") provient du secteur formel (resp. informel). Seul les "ménages inactifs/chômeurs" montrent une plus grande diversité dans l'origine de leurs revenus, 21% étant tirés du secteur public, et le reste, à parité, des secteurs informel et formel privé.

Au niveau agrégé, il est intéressant de noter que 24,5% du revenu total des ménages de l'agglomération d'Antananarivo a été distribué par le secteur public,

alors qu'il ne compte que pour 14% des emplois. Ce chiffre démontre l'importance de l'impact potentiel sur la demande finale, de mesures affectant la masse salariale du secteur public.

Tableau 14
Origine du revenu d'activité des ménages par type de ménages

%	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur Inactif	
ORIGINE DU REVENU					
Secteur public	78,6	3,9	2,4	21,0	24,5
Secteur privé formel	9,3	81,1	10,8	42,7	31,0
Secteur informel	12,1	15,0	86,8	36,2	44,5
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Mode de lecture: 78,6% du revenu des ménages dont le chef travaille dans le secteur public provient du secteur public.

VII.- CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT PAR TYPE DE MENAGES

Les conditions d'habitation discriminent les catégories de ménages.

La comparaison des conditions d'habitation suivant la typologie de ménages présentée au chapitre précédent est une occasion d'en tester la validité. Le test est positif, dans la mesure où des différences significatives apparaissent. Les quatre classes de ménages se regroupent autour de deux pôles, les "*ménages publics*", "*privés formels*" et "*inactifs/chômeurs*" d'une part, et les "*ménages informels*" de l'autre, les premiers étant les mieux pourvus en éléments de confort du logement. Plus précisément, **l'opposition entre "*ménages publics*" et "*ménages informels*" est très marquée.**

L'accès à un certain nombre de services publics de base comme l'électricité et l'eau courante à l'intérieur du logement différencie fortement les catégories de ménages. Par exemple, alors que 83% des "*ménages publics*" utilisent l'électricité comme principal mode d'éclairage, cette proportion tombe à 48% chez les "*ménages informels*". En ce qui concerne l'adduction d'eau, et les équipements dérivés (chasse d'eau privative), les premiers sont proportionnellement quatre fois plus nombreux que les seconds à en bénéficier; même si en termes absolus, la part de bénéficiaires restent faible, puisque moins de 40% des ménages "*publics*" sont raccordés.

Ces résultats tendent à prouver l'existence d'une véritable différenciation sociale des ménages, qui dépasse la simple hétérogénéité des niveaux de rémunération individuelle. En effet, l'existence de différences significatives de revenus du travail à un moment donné n'est pas a priori incompatible avec de faibles écarts des niveaux de "revenu permanent". D'une part, si les salaires enregistrés dans le secteur moderne sont régis par la législation du travail, tel n'est pas le cas dans le secteur informel, où les revenus du travail sont excessivement variables. D'autre part, la mobilité professionnelle au cours du cycle de vie, notamment entre secteurs formel et informel, pourrait venir brouiller le profil du revenu individuel inter-temporel. Enfin, le ménage, pouvant présenter plusieurs personnes sur le marché du travail et dont le revenu est d'origine composite, est une autre source de compensation des inégalités individuelles. En fait, tous ces facteurs ne suffisent pas à égaliser les "revenus permanents", et sans doute encore moins les patrimoines, entre les quatre classes de ménages.

Par contre, le type de logement ne semble pas différencier les catégories de ménages. En effet, plus de deux ménages sur trois n'occupent pas une habitation complète mais quelques unes des pièces, quel que soit le statut de son chef. En moyenne le nombre de pièces occupés n'est que de 2,5 (salle d'eau et cuisine comprises).

Tableau 15
Principaux éléments de confort de l'habitat discriminant les catégories de ménages

%	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
ELEMENTS DISCRIMINANTS					
Murs en dur (ciment, pierre, etc.)	69,3	50,6	37,9	61,2	50,6
Accès à l'électricité	83,4	64,0	47,7	74,0	62,5
Eau avec robinet intérieur	37,3	18,4	8,3	33,2	20,1
Aisance avec chasse d'eau individuelle	20,9	10,4	4,6	18,1	11,2
ELEMENTS PEU DISCRIMINANTS					
Type de logement : pièce	69,3	82,7	87,0	72,7	80,4
Combustibles utilisés : charbon	79,5	81,2	69,2	70,3	74,2

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO..

Tableau 16
Principaux éléments d'équipement discriminant les catégories de ménages

%	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
ELEMENTS DISCRIMINANTS					
Voiture	12,1	8,5	6,0	8,7	8,2
Poste téléviseur	61,6	39,5	25,8	41,3	38,5
Cuisinière à gaz ou électrique	22,0	13,3	5,4	23,0	13,0
Téléphone	6,0	4,5	1,9	7,39	4,1
ELEMENT PEU DISCRIMINANT					
Maison à louer (en dehors de la maison d'habitation)	6,1	6,4	5,6	12,8	6,9
Poste radio	91,6	82,4	72,4	82,7	80,1

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

Un accès à la propriété limité.

Si plus de 50% des ménages sont propriétaires de leur logement, **seulement 40% détiennent un titre foncier**. Cette proportion tombe à 33% chez les "*ménages publics et formels*". Pour ces derniers, la location est le mode dominant d'occupation de l'habitation (près d'un ménage sur deux). Les "*ménages publics*" sont les seuls à être logés par l'employeur. Enfin, la spécificité des "*ménages inactifs/chômeurs*", qui jouissent plus souvent d'un titre foncier, s'explique par la forte proportion de chefs de ménages âgés.

Tableau 17
Mode d'occupation des logements par catégorie de ménages

%	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Propriété avec titre foncier	33,8	33,0	42,4	56,5	40,4
Propriété sans titre foncier	9,9	13,2	17,9	12,7	14,4
Location	36,2	50,1	37,1	27,0	38,5
Logé par l'employeur	19,0	2,1	1,7	1,0	5,3
Autre mode d'occupation	1,1	1,6	0,9	2,8	1,4
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

VIII.- TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES

L'enquête emploi 1996 permet d'aller au-delà de l'identification de la structure actuelle du marché du travail, aussi bien dans un sens rétrospectif que prospectif. En particulier, elle donne des éléments pour quantifier les caractéristiques de la **mobilité sociale inter-générationnelle**, ainsi que le **degré d'adéquation entre emplois exercés et types d'emplois désirés**. Nous ne ferons qu'effleurer ici ces deux thématiques, qui feront l'objet de publications ultérieures plus détaillées, exploitant de façon plus exhaustive les potentialités de l'enquête.

La mobilité sociale entre générations.

La question de la mobilité entre générations se situe au coeur de la problématique économique et sociale, puisque c'est à travers elle que l'on peut juger de l'efficacité réelle d'un des principes fondateurs des sociétés modernes : celui de l'égalité des chances et de la méritocratie. Malheureusement, cette question, qui fait l'objet d'une abondante littérature dans les pays développés, est fort peu documentée dans les pays en développement, où l'analyse des problèmes de court terme prime trop largement.

En interrogeant sur leur père l'ensemble des individus de 15 ans et plus présents dans l'enquête emploi 1996, nous disposons d'éléments de réponse à cette question de la dynamique sociale. Nous aborderons ici cette question en traitant de deux points principaux : l'éducation et l'emploi.

La mobilité scolaire

Dans le chapitre 1, nous avons mis en évidence la très forte montée des taux d'éducation au cours du temps (voir graphique 2). Le tableau 18 confirme l'extraordinaire effort consenti aussi bien par les ménages que par les autorités en matière de scolarisation, en élargissant le diagnostic précédant sur une plus longue période, puisque certains pères sont nés à la fin du siècle dernier,. Ainsi, les habitants de la capitale jouissent en moyenne de près de 3 ans d'éducation supplémentaire que leur père. Ce résultat concerne aussi bien les fils que les filles, qui sont dotées d'un bagage scolaire bien supérieur à celui de leur père.

Ce processus est d'autant plus important qu'on se déplace vers les générations les plus jeunes. Ainsi, si l'on exclut la classe d'âge 15-29 ans, dont une partie fréquente encore l'école, l'écart le plus fort est enregistré pour les 30-44 ans, qui ont fait près de 4 ans d'études de plus que leur père, et va en décroissant jusqu'à ceux âgés de 60 ans et plus, où l'écart n'est plus que de deux ans.

Tableau 18
Nombre moyen d'années d'études du père et de ses enfants selon la génération et le sexe

Age des enfants	Père	Fils	Père	Fille	Père	Enfant
15-29 ans	6,3	7,9	6,0	7,7	6,1	7,8
30-44 ans	4,7	9,0	4,8	8,1	4,8	8,6
45-59 ans	4,3	8,6	4,0	6,3	4,2	7,4
60 ans et plus	3,1	5,7	3,3	4,2	3,2	4,9
Total	5,3	8,2	5,2	7,4	5,2	7,8

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Le nombre d'années d'étude correspond au nombre d'années théoriques nécessaires pour atteindre la dernière classe fréquentée.

Non seulement le niveau scolaire moyen a monté, mais cette amélioration est générale. En effet, plus de 80% des tananariviens sont plus éduqués que leur père. Ce chiffre atteint même 87% pour les plus de 24 ans (pour lesquels la scolarisation est terminée), dont 89% chez les hommes et 84% pour les femmes.

De plus, **l'élévation du niveau scolaire a profité avant tout à ceux dont le patrimoine scolaire familial était le plus faible, réduisant par là les inégalités en matière d'éducation.** Ainsi, tous ceux dont le père n'a pas fréquenté l'école ont un niveau au moins égal au sien et neuf sur dix ont été scolarisés. Ils ont en moyenne dépassé la fin du cycle primaire, soit 5,6 années de plus que leur géniteur. Par contre la différence n'est plus que d'une année pour ceux dont le père a atteint le cycle secondaire, et seulement les deux tiers ont été au moins aussi loin que leur père.

Ce phénomène de mobilité scolaire ascendante est encore plus marqué chez les migrants que chez les natifs. Ceci renvoie à deux séries de facteurs. D'une part, le niveau scolaire des parents de migrants est en moyenne plus faible que celui de leurs homologues de la capitale. D'autre part, une partie des migrants sont justement venus à Antananarivo pour poursuivre des études qu'il n'aurait pas été possible d'entreprendre dans leur lieu de résidence antérieur, faute d'infrastructure, ou encore prendre des postes d'encadrement plus nombreux en ville.

Cependant, si les inégalités d'accès à l'école se sont sensiblement réduites, elles restent encore très prononcées. En effet, les personnes dont le père n'a pas été à l'école ou n'a suivi que le cycle primaire ont environ trois fois moins de chance d'atteindre l'université que si leur père avait fréquenté un collège ou un lycée. Cette probabilité est même six fois plus faible lorsqu'on les compare à ceux dont le père a été à l'université. Alors que les premiers ont effectué un cursus scolaire de moins de 6 années réussies, ces derniers atteignent presque douze ans, soit l'équivalent du baccalauréat.

Tableau 19
Table de mobilité scolaire

Père	Enfant					Au - autant que leur père	Nbre d'années en plus
	Pas d'école	Primaire	Secondaire	Universitaire	Total		
Pas d'école	9,9	49,4	34,9	5,8	100	100%	5,6
Primaire	2,6	44,9	47,0	5,5	100	89,0%	3,3
Secondaire	0,3	11,6	71,3	16,8	100	67,1%	1,0
Universitaire	0,0	1,7	63,5	34,8	100	17,9%	-3,6
Total	2,7	33,3	53,7	10,3	100	80,5%	2,3

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. la colonne « au - moins autant que leur père » correspond au % de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'année d'études supérieur ou égal à celui de leur père. L'amélioration du niveau d'étude d'une génération à l'autre est sous-estimé car un certain nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leur scolarité.

La mobilité professionnelle

L'étude de la mobilité sociale consiste à quantifier et comprendre les mécanismes de transmission du statut social d'une génération à la suivante. Elle se fonde sur l'analyse des tables de mobilité sociale. Mais celle-ci est rendue particulièrement complexe dans les pays en développement de par la présence massive d'une main-d'oeuvre non salariée très hétérogène. Ce problème se pose avec beaucoup moins d'acuité dans les pays développés,

où la hiérarchie sociale recoupe largement la hiérarchie salariale, la composante non salariale y étant très minoritaire (on parle de « *sociétés salariales* »).

Si l'on compare le type de branches dans lesquelles exercent les actifs occupés d'aujourd'hui avec celles où travaillait leur père, on observe une déformation importante de la structure productive, de l'agriculture au profit de l'industrie et accessoirement des activités commerciales. Alors que 26% des pères étaient agriculteurs, ils ne sont plus que 6% chez leurs enfants. A l'inverse, la proportion d'emplois industriels a doublé, de 17% chez les pères à 34% chez leurs enfants. La dynamique migratoire a bien sûr accentué ce phénomène.

Evidemment, **il existe une certaine propension des enfants à exercer dans la même branche que leur père, mais le processus de rétention est globalement assez faible**. Ils ne sont que 36% dans ce cas. Encore ce chiffre est-il surestimé dans la mesure où nous ne distinguons que quatre branches (agriculture, industrie, commerce, service), sans tenir compte des changements possibles à l'intérieur de chacun des quatre secteurs agrégés. Ainsi, un fils de fonctionnaire qui est devenu réparateur de voiture sera classé comme « immobile ». Il semble d'ailleurs que la fluidité ait tendance à s'accroître légèrement, le taux « d'immobilité » croissant avec l'âge.

Un enfant de commerçant a environ deux fois plus de chance de rester commerçant que ceux dont le père exerçait une activité non commerciale, mais près de 70% des premiers travaillent en dehors du commerce. Ce phénomène est encore plus marqué chez les enfants d'agriculteurs, qui ont une propension deux fois plus forte que les autres à être employé dans le secteur primaire, mais qui ne sont que 14% dans ce cas de figure. Ce résultat tend à prouver qu'il n'existe pas encore à Madagascar une « culture professionnelle » très prononcée qui amènerait les familles à se spécialiser dans certaines branches, et où les enfants jouiraient d'avantages comparatifs pour occuper les emplois qui y sont créés.

Tableau 20
Table de mobilité intergénérationnelle suivant la branche d'activité

Branche du père	Branche d'activité				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total
Agriculture	14,0	26,4	21,8	37,8	100
Industrie	4,7	45,4	16,7	33,2	100
Commerce	4,8	29,0	31,4	34,8	100
Service	3,2	35,2	15,6	46,0	100
Total	6,5	33,9	19,4	40,2	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Le tableau porte sur les actifs occupés de plus de 15 ans dont on connaît la branche d'activité du père (lorsque que la personne avait elle-même 15 ans), soit 355 000 personnes.

C'est en fait à un autre niveau que les mécanismes de la reproduction sont à l'oeuvre : celui de la catégorie socio-professionnelle ou du secteur institutionnel. Ainsi, 43% des fils de cadres (supérieurs ou moyens) de plus de 30 ans ¹ sont eux-mêmes des cadres, mais la probabilité pour qu'un fils d'ouvrier ou d'employé non qualifié devienne cadre n'est que de 3%. A contrario, plus d'un tiers des fils de manoeuvre le sont restés, mais seulement 6% des fils de cadres le sont devenus.

¹) Nous avons retenu la limite de 30 ans de façon à ce que les actifs occupés ait un âge suffisant pour occuper des postes de responsabilité. Les taux de reproduction sont moins élevés mais restent importants chez les femmes et les plus jeunes.

De la même manière, environ un enfant de fonctionnaire sur quatre est aussi fonctionnaire, tandis que seulement 9% de ceux dont le père travaillait dans le secteur privé ont intégré l'administration. De plus, 42% des fonctionnaires (dont on connaît l'emploi du père) sont issus d'une famille de fonctionnaire.

Tableau 21
Table de mobilité intergénérationnelle suivant la catégorie socio-professionnelle (CSP)

CSP du père	CSP				Total
	Cadre	Employé, ouvrier qualifié	Salarié non qualifié	Non salarié	
Cadre	28,3	27,2	14,1	30,4	100
Employé, ouvrier qualifié	8,4	30,8	21,2	39,6	100
Salarié non qualifié	2,9	14,2	39,5	43,4	100
Non salarié	4,3	15,1	23,1	57,5	100
Total	6,7	19,2	27,8	48,3	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Le tableau porte sur les actifs occupés de plus de 15 ans dont on connaît la CSP du père (lorsque que la personne avait elle-même 15 ans), soit 355 000 personnes.

Tout ceci montre qu'il existe des effets d'hystérésis tendant à reproduire les inégalités sociales, qui ne transitent que partiellement par la transmission du patrimoine scolaire au sein de la famille. Si l'investissement scolaire constitue un facteur central de la réussite sociale et professionnelle, d'autres éléments beaucoup moins justiciable de l'égalité des chances (accès à l'information, capital social et économique) viennent pervertir la logique méritocratique.

En conclusion et comme toujours en matière de mobilité sociale, les résultats sont ambigus. D'une part, **la société malgache donne l'opportunité d'une mobilité sociale ascendante aux plus défavorisés**, l'école jouant un rôle central dans ce processus. Mais parallèlement, **tous ne sont pas à armes égales pour acquérir une position sociale valorisante**. Ceux qui sont issus de familles dotées d'un fort capital économique, culturel ou social bénéficient d'une rente de situation qui n'est que très partiellement corrigée par l'effort individuel consenti par les plus dynamiques, que ce soit à l'école ou en dehors. Seule la comparaison dans le temps permettra de savoir si, en termes relatifs, la mobilité sociale a tendance à s'accroître ou au contraire à se figer.

Les résultats obtenus ici sont brouillés par l'existence structurelle d'une importante composante de la population active qui exerce des activités non salariales, dont il est difficile d'apprécier la « valeur sociale », et par l'impossibilité d'isoler l'effet conjoncturel de l'effet de cycle de vie. En effet, il conviendrait de contrôler les résultats de la mobilité professionnelle au cours de la vie active, et comparer la position des parents et celle des enfants au même âge.

En second lieu, la dynamique de crise du marché du travail depuis le milieu des années 80, caractérisée par le blocage du processus de salarisation (gel des recrutements dans la fonction publique, faiblesse des embauches dans le secteur privé formel), tend à rejeter une part de plus en plus importante des jeunes entrants sur le marché du travail dans le secteur informel, où seule une petite minorité réussit à obtenir une position sociale plus valorisante que celle de son père.

Le type d'emplois désirés par les jeunes générations.

Le degré de satisfaction des actifs occupés à l'emploi qu'ils exercent ou le type d'emplois recherchés par les inactifs ou les chômeurs qui veulent s'insérer sur le marché du travail mérite une attention particulière, compte tenu de l'importance fondamentale des anticipations des agents sur la dynamique économique globale. Plus spécifiquement, la nature des désajustements entre emplois proposés et emplois désirés donne une mesure des rigidités potentielles sur le marché du travail, pouvant jouer sur le taux d'activité, le chômage ou les rémunérations. Nous centrerons nos analyses sur les jeunes de 15 à 24 ans, dans la mesure où cette génération constitue le gros bataillon de ceux qui viennent ou vont entrer sur le marché du travail au cours des toutes prochaines années.

L'agglomération d'Antananarivo compte 214 000 jeunes de 15 ans à 24 ans, dont 95 000 sont inactifs, 102 000 exercent un emploi et 17 000 sont au chômage. Ils sont donc particulièrement vulnérables au chômage, puisque leur taux de chômage atteint 14,1%.

Chez ceux qui ont un emploi, 45,6% se déclarent satisfaits du poste qu'ils occupent et n'en recherchent pas d'autre dans un avenir proche. Mais, en contrepartie 54,4% désirent obtenir un nouvel emploi, soit pour la grande majorité en changeant d'entreprise (48,7%), soit par des mécanismes de promotion interne, au sein de l'établissement dans lequel ils travaillent.

Le fort niveau d'insatisfaction à l'emploi exercé décroît avec l'âge, puisqu'il passe de 54% chez les jeunes à 20% dans la tranche d'âge 45-59 ans et 10% pour ceux qui ont 60 ans ou plus. Ces variations seraient encore plus marquées si l'on tenait compte du chômage, qui lui aussi est une fonction décroissante de l'âge. Ce phénomène doit être interprété comme la conjonction de deux facteurs. D'une part, il faut y voir l'effet « normal » du cycle de vie, où l'expérience professionnelle et l'ancienneté dans l'emploi doit permettre aux jeunes d'accéder à des emplois de meilleure qualité. Mais d'autre part, on ne peut exclure le fait que la conjoncture déprimée du marché du travail bloque l'accession des jeunes à des emplois correspondant à leur qualification.

Evidemment, le taux de satisfaction des jeunes à leur emploi actuel dépend directement du type de poste qu'ils occupent, et des gratifications qu'il procure. **Ce sont les jeunes fonctionnaires qui se montrent les moins désireux de rechercher un autre emploi**, avec près de 75% de satisfaits, tandis que les jeunes informels sont en majorité mécontents de leur situation actuelle. De plus, chez ceux qui désirent changer d'emploi, les jeunes fonctionnaires sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les jeunes informels à vouloir faire jouer la promotion interne dans l'institution qui les a embauchés, puisqu'ils sont respectivement 40% et 8,5%. Ceci traduit le fait que les marchés internes du travail ne sont opératoires que sur le marché primaire, et tout spécifiquement dans le secteur public, où la promotion à l'ancienneté est la règle.

Le niveau d'insatisfaction est aussi corrélé négativement avec le montant des rémunérations perçues. Ainsi, les jeunes « satisfaits » touchent en moyenne 87 000 Fmg par mois, alors que ceux qui veulent changer ne gagnent que 50 000 Fmg, et ceux qui réclament une promotion se trouvent dans une position intermédiaire avec 78 000 Fmg. Cette hiérarchie naturelle se retrouve quel que soit le secteur institutionnel ou la catégorie socio-professionnelle considérée.

Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs projets professionnels, on note **un désajustement très élevé entre leurs préférences et les opportunités réelles d'emplois**. Le secteur public (administration et entreprises publiques), qui n'a pratiquement pas créé de postes au cours de l'année écoulée, attire encore 27% des souhaits des jeunes. Parallèlement, le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois en 1995 avec 63%, n'attire que 32% de ces derniers.

L'analyse en termes de catégories socio-professionnelles confirme « l'irréalisme » des jeunes. Près de 20% se voient cadres, contre seulement 2% de postes offerts par le marché, et 27% ouvriers ou employés qualifiés qui ne représentent que 12% des opportunités d'emplois. Les emplois de manoeuvres ou de travailleurs non salariés (qu'ils soient à leur propre compte ou aides familiaux), que les jeunes semblent bouder, constituent pourtant près de trois emplois sur quatre ouverts en 1995.

Il faut cependant souligner que **les espoirs des jeunes tananariviens sont bien plus réalistes que leurs homologues de la capitale camerounaise Yaoundé**. Ainsi en 1993, ces derniers étaient 55% à vouloir intégrer le secteur public, alors qu'il n'avait créé que 3% des emplois l'année précédente. On peut penser que cette meilleure adéquation entre objectif et réalité est un facteur d'espoir qui réduit les tensions sur le marché du travail dans la capitale malgache. Cette absence de prise de conscience des jeunes camerounais de la dynamique de moyen terme des offres d'emplois et leurs ambitions déconnectées des opportunités existantes ont sans doute pesé sur le taux de chômage qui dépassait 24% en 1993.

Malgré tout, ces résultats montrent que **les nouvelles générations vont au devant de sévères désillusions**, qui, si elles ne sont pas corrigées, sont **porteuses de tensions sociales** majeures. Ces ajustements doivent prendre deux directions. D'une part, il convient de faire comprendre aux jeunes que le salariat n'est pas l'horizon indépassable d'une trajectoire professionnelle réussie, et que le lien entre formation universitaire et emploi public est définitivement révolu. De ce point de vue l'école devrait les préparer à envisager l'éventualité de se mettre à leur compte, en orientant plus le cursus vers la formation professionnelle, afin qu'ils puissent le faire dans les meilleures conditions possibles.

D'autre part, **il est nécessaire de remettre en question le mode actuel de gestion des emplois formels, plus particulièrement dans le secteur public**, dont les jeunes sont injustement exclus par la politique indifférenciée de gel des embauches. Un mode plus équitable de partage de ce type d'emplois doit être promu, en favorisant par exemple les départs volontaires ou les retraites anticipées au profit des jeunes générations plus diplômées et motivées.

Tableau 22
Emploi désiré par les jeunes et création d'emploi : le rêve impossible

	Secteur institutionnel							
	Administration	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel	Total			
Emplois désirés par les jeunes	20,8	6,2	42,0	32,0	100			
Emplois créés en 1995	3,5	1,5	31,7	63,3	100			
	Catégorie socio-professionnelle							
	Cadre sup	Cadre moy	Ouv.qual	Ouv.non qual	Manoeuv.	Patron	Autre non sal	Total
Emplois désirés par les jeunes	11,0	7,8	26,8	8,9	13,5	8,0	24,0	100
Emplois créés en 1995	0,9	1,3	12,3	10,7	33,7	1,8	39,3	100

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Les « jeunes » sont les personnes âgées de 15 à 24 ans qui désirent s'insérer sur le marché du travail ou changer d'emploi.

IX.- DYNAMIQUE DU MARCHE DU TRAVAIL ENTRE 1995 ET 1996

En un an, **la population** des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo est passée de **932 000 personnes à 977 000 personnes, soit un taux de croissance annuelle de 4,8%**. Cette croissance s'explique par un phénomène de densification de l'habitat urbain, dans la mesure où les limites géographiques de l'agglomération n'ont pas changé entre les deux années.

Le même mouvement affecte Antananarivo Renivohitra, dont la population que l'on estimait à 722 000 personnes en 1995, est aujourd'hui de 752 000. La croissance démographique de la capitale administrative est légèrement inférieure à celle de sa périphérie (resp. 4,1% et 7,1%), signe d'une plus forte saturation des terrains à bâtir et/ou de coûts du logement plus élevés. De plus, et à l'instar de la plupart des grandes villes d'Afrique sub-saharienne, **l'essentiel du croît démographique provient de l'accroissement naturel interne à la ville**, alors que le solde migratoire n'en constitue qu'une très faible partie.

La dynamique de l'activité entre 1995 et 1996.

Entre 1995 et 1996, la population potentiellement active (individus âgés de 10 ans et plus), s'est accrue de 43 000 personnes, en passant de 698 000 à 741 000, soit un taux de croissance de 6,2%. Dans le même temps, la population active a augmenté moins rapidement, au rythme de 5,2%, de 443 000 à 466 000 personnes. On observe donc **une baisse légère du taux d'activité, de 63,5% à 62,9%**.

En dehors des effets dus aux changements dans la structure par âge de la population, cette régression est en partie due à **la baisse des taux d'activité des plus jeunes**. En effet, on comptait 12,6% d'actifs de 10-14 ans en 1995. Ils ne sont plus que 10% cette année. Ce recul de la mise au travail des enfants est plus marqué pour les jeunes garçons, dont les taux d'activité reculent de près de 4 points, mais de seulement 1,5 points pour les filles. Ce fait est d'autant plus positif qu'il s'accompagne d'une augmentation des taux de scolarisation des 10-14 ans.

Autre point positif : **la part des travailleurs découragés parmi les inactifs a fortement chuté entre 1995 et 1996**. Ils étaient 73 000 l'année dernière et ne sont que 62 000 cette année, soit respectivement 29,6% et 22,7% des inactifs.

Tableau 23
Evolution des taux d'activité par âge entre 1995 et 1996

	Population pot. active	Population active	Taux d'activité	Travailleurs découragés	
				Nombre	% des inactifs
1995	698 000	443 000	63,5	73 000	29,6
1996	741 000	466 000	62,9	62 000	22,7
Evolution	6,2%	5,2%	-0,6 pts	-11 000	-6,9 pts

Sources : Enquête 1-2-3 1995, phase 1, Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Pop. pot.active : population potentiellement active, soit l'ensemble des personnes de 10 ans et plus. Travailleurs découragés : l'ensemble des inactifs qui considèrent qu'ils n'y a pas d'emplois sur le marché du travail, ou qu'il n'y en a pas pour leur qualification, ou encore qu'ils ne savent pas comment effectuer les démarches nécessaires pour en obtenir un.

La dynamique du chômage entre 1995 et 1996.

En passant de 28 000 à 32 000, le nombre de chômeurs a crû de 14%, ce qui correspond à **une augmentation du taux de chômage de 0,5 point, de 6,3% à 6,8%, entre 1995 et 1996**. Cette légère croissance est surtout imputable aux hommes qui voient leur taux de chômage monter de 5,8% à 7,2%, tandis que celui des femmes baisse de 6,8% à 6,3%. Celles-ci se sont montrées plus flexibles, soit en acceptant des emplois informels que les hommes refusent, soit en se retirant du marché du travail. Elles ont aussi bénéficié de la forte croissance des emplois en zone franches, qui s'adressent avant tout à elles.

La durée du chômage baisse sensiblement de 30 à 20 mois, et ce pour toutes les catégories de chômeurs. Si le chômage de longue durée reste majoritaire (51% en 1996), il régresse très fortement (64% l'année dernière). Ce phénomène s'explique en partie par la part croissante prise par les primo-demandeurs dans le chômage total, qui passe de 43% à 47%. L'arrêt du processus de privatisation a permis au marché d'absorber en partie les licenciés des entreprises publiques.

En fait, il semble que le chômage cette année se soit porté de façon privilégiée sur les actifs de qualification intermédiaire, c'est à dire ceux qui ont fréquenté l'école secondaire (collège ou lycée), dont le taux de chômage augmente de plus d'un point, tandis que le taux de chômage des moins qualifiés (pas d'école ou primaire) reste stable.

Par contre, la situation des actifs qui ont fréquenté l'université s'améliore. Ils sont moins nombreux à être au chômage (-17%), et enregistre la plus forte baisse dans la durée du chômage. On comptait 78% de chômeurs de longue durée en 1995. Ils ne sont plus que 55% cette année. Ceci peut s'expliquer soit par l'augmentation de la demande de travail qualifié, soit par la révision à la baisse de leurs prétentions salariales. L'évolution des salaires de réservation montre que c'est plutôt le premier facteur qui a primé, dans la mesure où les chômeurs ayant fréquenté l'université sont ceux dont le salaire de réservation a crû le plus vite en francs courants, alors que dans le même temps l'échelle des rémunérations a eu tendance à se réduire (voir chapitre 5).

De ce point de vue, il faut noter que les prétentions salariales des chômeurs restent très raisonnables, puisqu'elles augmentent de moins de 30%, ce qui correspond à une baisse réelle de 5%, alors que les rémunérations réelles perçues se sont maintenues sur l'année.

Tableau 24
Dynamique du chômage entre 1995 et 1996

Niveau scolaire	Nombre de chômeurs			Taux de chômage (%)		Chômage de longue durée (%)		Salaire de réservation (1 000Fmg par mois)	
	1995	1996	Evolution	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Primaire ou moins	9 100	9 400	+3,8%	5,0	5,1	59,3	49,9	62	78
Secondaire cycle 1	9 100	11 800	+29,0%	7,4	8,7	62,9	50,8	85	110
Secondaire cycle 2	6 100	7 600	+25,3%	6,6	7,8	65,6	51,8	120	159
Université	3 500	3 000	-17,3%	7,4	6,3	78,4	55,6	183	265
Total	27 800	31 800	+14,1%	6,3	6,8	64,3	51,2	97	126

Sources : Enquête 1-2-3 1995, phase 1, Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

La dynamique des emplois entre 1995 et 1996.

Entre 1995 et 1996 la population active occupée de la capitale est passée de 415 000 à 434 000 personnes, soit un taux de croissance annuel de +4,6%. Le taux d'emploi, défini comme la proportion d'actifs occupés dans la population potentiellement active, a par contre baissé de près d'un point, 59,5% à 58,6%. C'est le résultat conjoint de la baisse des taux d'activité et de la montée du chômage.

La création nette d'emplois est attribuable à deux secteurs tout spécifiquement : le secteur informel et la zone franche. Des 19 000 emplois nets supplémentaires, 17 000 ont été générés par le secteur informel, tandis que la zone franche en créait près de 6 000. Bien qu'elle ne représente encore que 4,4% des emplois, la contribution de celle-ci à la création nette d'emplois entre 1995 et 1996 a été de 28%. Le secteur informel quant à lui continue sa lente « colonisation » du marché du travail. Il comptait 57,5% des emplois en 1995, ils sont aujourd'hui 58,8%. Parallèlement, le taux de salarisation s'affaïsse de 54,2% à 51,1%.

Si ces deux secteurs se portent bien, **le secteur privé formel hors zone franche est en difficulté.** Il a été un destructeur net d'emplois. Avec 93 000 emplois aujourd'hui, il a perdu près de 5% de ses effectifs. L'atonie du marché intérieur, qui profite au secteur informel, et la pression de la concurrence extérieure pèse lourdement sur sa dynamique.

Quant au **secteur public**, il enregistre une légère augmentation de ses effectifs. Mais **le point le plus négatif est sans aucun doute le vieillissement accéléré de ses salariés.** D'année en année, l'écart se creuse avec les autres secteurs.

Tableau 25
Evolution de la structure des emplois par secteur institutionnel entre 1995 et 1996

SECTEUR INSTITUTIONNEL	Nombre d'emplois			Taux de salarisation		Ancienneté	
	1995	1996	Contribution	1995	1996	1995	1996
Administration publique	48	50	+12,9%	100	100	10,2	11,6
Entreprises publiques	11	12	+5,7%	100	100	9,0	8,9
Entreprises privées formelles	111	112	+4,1%	80,6	84,7	4,7	4,8
- dont zones franches	13	19	+28,4%	98,3	99,6	2,2	2,0
Entreprises privées informelles	239	255	+86,1%	30,1	24,4	6,2	6,4
Entreprises associatives	6	5	-8,8%	71,7	59,2	4,2	6,3
Total	415	434	100%	54,2	51,1	6,4	6,7

Source : Enquête emploi 1996, calculs MADIO.

La dynamique des revenus du travail entre 1995 et 1996.

Entre février 1995 et février 1996, dates pour lesquelles ont été relevés les revenus, plusieurs facteurs importants ont affecté le marché du travail. D'une part, les salaires ont été relevés en mars 1995. Ce relèvement a touché aussi bien les salaires publics, qui sont passés de 81 000 Fmg à 141 000 Fmg (salaires bruts, indice stagiaire 300, catégorie I), que le salaire minimum qui augmente de 63 000 Fmg à 112 000 Fmg (régime général, secteur non agricole, catégorie M1,1A). Ces mesures, à l'instar de celles décidées en 1994, ont été progressives, la réévaluation des salaires les plus élevés ayant été beaucoup plus faible que celle des salaires les plus bas². D'autre part, la dynamique inflationniste, initiée début 1994 sous le double coup des cyclones et de la dépréciation du franc malgache, est restée forte, malgré des signes notables de ralentissement en fin de période.

En moyenne, les revenus nominaux ont augmenté de +36% en un an. Compte tenu de la dérive inflationniste des prix à la consommation (+36% entre février 1995 et février 1996), **les revenus réels sont restés stables entre 1995 et 1996.**

Cependant, ce maintien du pouvoir d'achat moyen des revenus du travail cache de fortes disparités, les secteurs n'ayant pas réévalué les rémunérations dans les mêmes proportions. En premier lieu, le revenu médian a crû de +54%, en passant de 65 000 à 100 000 Fmg. Ceci traduit la progressivité des mesures prises en mars 1995 en faveur des salaires des fonctionnaires et du salaire minimum.

Malgré l'augmentation des salaires dans la fonction publique, le pouvoir d'achat des fonctionnaires s'est légèrement effrité (-3%). Ce phénomène touche essentiellement les plus hauts salaires, puisque les catégories les moins qualifiées voient au contraire leur salaire réel augmenter (+4% pour le salaire médian). Les mesures prises en mars 1995 ont pour effet d'écraser la hiérarchie salariale, au profit des moins bien payés. La même dynamique affecte les salariés des entreprises publiques, dont le salaire réel moyen baisse de -9% tandis que le salaire réel médian augmente de +3%.

Le secteur privé formel semble avoir emboîté le pas au secteur public, soit directement suite à la revalorisation du salaire minimum, soit indirectement à travers des mécanismes d'indexation partielle sur les rémunérations dans le secteur public, qui joueraient alors le rôle de prix directeur. Le revenu réel moyen a baissé de -2%, mais le revenu médian s'est accru de près de 19%.

La dynamique spécifique des zones franches mérite l'attention. Non seulement il s'agit du secteur qui a créé proportionnellement le plus d'emplois sur l'année, mais **c'est aussi celui où les rémunérations ont crû le plus vite.** De 79 000 Fmg en 1995, le salaire moyen est passé à 141 000 Fmg en 1996, soit une augmentation +31% en termes réels. Si le différentiel de salaire avec les autres entreprises du secteur privé formel reste encore à l'avantage de ces dernières (sauf pour les manoeuvres), la brèche se resserre sensiblement.

Les travailleurs du secteur informel sont les principaux bénéficiaires de la dynamique des revenus. Ce secteur est le seul où le revenu réel moyen s'est élevé au cours de l'année écoulée, avec un taux de croissance de +12%. Il faut voir dans ce résultat la capacité à indexer leur prix, sans que ceci ne se traduise par une trop forte contraction

²) Ceci est surtout vrai des salaires dans la fonction publique, qui ont augmenté de +74% pour la catégorie I et de +23% pour la catégorie X. Pour le salaire minimum d'embauche, la « progressivité » a été moins forte, puisque qu'il a crû de +76% pour la catégorie professionnel M1,1A et de +49% pour les Hors Cadres.

des volumes. Par contre, on n'y observe pas de resserrement de l'échelle des revenus, rémunération moyenne et médiane évoluant de conserve.

Tableau 26

Evolution des revenus du travail dans l'emploi principal par secteur institutionnel

	Revenus mensuels moyens				Revenus mensuels médians			
	1995 (1 000Fmg)	1996 (1 000Fmg)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)	1995 (1 000Fmg)	1996 (1 000Fmg)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)
Administration Publique	180	237	+31,7	-3,0	141	200	+41,8	+4,4
Entreprise Publique	209	259	+23,9	-8,8	150	210	+40,0	+3,1
Secteur Privé formel	126	166	+31,7	-3,0	80	130	+62,5	+19,7
- dont zones franches	79	141	+78,5	+31,4	75	127	+69,3	+24,7
Secteur Informel	69	105	+52,2	+12,1	40	60	+50,0	+10,5
Secteur Social	197	135	-31,5	-49,5	80	86	+7,5	-20,8
Total	103	140	+35,9	+0,1	65	100	+53,8	+13,3

Sources : Enquête 1-2-3 1995, phase 1, Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation à Antananarivo, ensemble malgache. Entre février 1995 et février 1996, l'IPC a cru de 35,8%.

Donc, globalement l'évolution des rémunérations du travail au cours de l'année écoulée se caractérise par deux phénomènes principaux. D'une part, **le pouvoir d'achat moyen des salaires et des revenus d'activité s'est maintenu sur la période**. Cependant ce maintien ne doit pas faire illusion, dans la mesure où février 1995 correspondait au niveau de salaire réel le plus bas depuis la précédente réévaluation des salaires de janvier 1994, du fait de la dérive des prix et de la fixité des salaires nominaux. D'autre part, **l'évolution des rémunération réelles s'est faite en faveur des revenus les plus bas**, aussi bien entre secteurs institutionnels, qu'au sein même de la hiérarchie salariale. **Elle s'est donc traduite par une réduction des inégalités des revenus du travail**.

La dynamique du sous-emploi entre 1995 et 1996.

En évolution, le sous-emploi global régresse sur l'année. Encore convient-il de différencier ses différentes composantes. Si le chômage augmente légèrement (de 6,3% à 6,8%), la dynamique du sous-emploi visible est plus ambiguë. L'enquête permet de calculer deux indicateurs. Défini comme l'ensemble des personnes qui travaillent moins de 35 heures par semaine à cause de la conjoncture économique où de règles imposées par l'entreprise, son taux augmente de +1,0 point de pourcentage. Par contre, si l'on retient ceux qui travaillent moins de 35 heures mais déclarent vouloir travailler plus, son taux baisse de -1,2 points.

Par contre, l'évolution du sous-emploi invisible est clairement orientée à la baisse. Pour comparer les taux de sous-emploi des deux années, il convient de définir une mesure homogène. Pour 1995, on considère qu'un actif occupé est en situation de sous-emploi invisible si sa rémunération horaire est inférieure au salaire minimum horaire en vigueur à l'époque, soit 368 Fmg. Pour 1996, nous avons adopté comme revenu de référence, non pas le nouveau salaire minimum horaire, mais le niveau de salaire qui maintient constant le pouvoir d'achat du salaire minimum de 1995, soit 500 Fmg par heure ouvrée, en francs de 1996³.

³) La définition du sous-emploi invisible n'est pas la même que dans la partie précédente (ce qui explique les différences des estimations). Le revenu de référence était le salaire minimum horaire en 1996, tandis qu'il correspond ici à l'équivalent du salaire minimum horaire de 1995, en termes réels.

L'année dernière, le taux de sous-emploi visible était de 48,4%. Cette année, il n'est plus « que » de 44,9% soit une baisse de -3,5 points. Non seulement la proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi invisible s'est réduite, mais l'incidence du sous-emploi a elle aussi chuté. En 1995, le revenu moyen de ceux qui gagnaient moins que le salaire minimum était de 24 000 Fmg soit 38% du salaire minimum. Un an plus tard, il était de 42% du salaire de référence. De plus, si une politique économique s'était fixée pour but d'amener tous les bas revenus au niveau du revenu de référence, il aurait fallu transférer 8 milliards de Fmg par mois, soit l'équivalent de 19% de l'ensemble des revenus du travail en 1995. Pour le même résultat, le montant du transfert induit n'aurait été que de 17% en 1996.

Tableau 27
Evolution du sous-emploi entre 1995 et 1996

%	Sous-emploi visible		Sous-emploi invisible		Sous-emploi global	
	Taux 1	Taux 2	Taux	Transfert	Taux	Transfert
1995	14,4	13,6	48,4	18,8	59,5	22,9
1996	15,4	12,4	44,9	16,7	57,3	21,2
Evolution 95/96 (en pts de %)	+1,0 pt	-1,2 pts	-3,5 pts	-2,1 pts	-2,2 pts	-1,7 pts

Sources : Enquête 1-2-3 1995, phase 1, Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation à Antananarivo, ensemble malgache. Taux 1 correspond au taux de sous-emploi visible, défini comme l'ensemble des actifs occupés exerçant moins de 35 heures contre leur gré, et Taux 2 à ceux qui travaillent moins de 35 heures mais voudraient travailler plus. Le calcul du sous-emploi global retient la première définition du sous-emploi visible. Transfert est le % de l'ensemble des revenus du travail nécessaire pour amener tous les bas revenus au niveau du revenu de référence (le salaire minimum mensuel en 1995, et son équivalent en termes réel en 1996).

Enfin, le taux de sous-emploi global, qui cumule les trois formes de sous-emploi (visible, invisible et chômage), a reculé de 59,5% à 57,3% de la population active.

La dynamique des revenus des ménages entre 1995 et 1996.

Entre 1995 et 1996, le revenu d'activité nominal des ménages a crû de +38,9%, soit une augmentation de +2,3% en termes réels. Cette performance, légèrement supérieure à celle des rémunérations individuelles, s'explique par la faible baisse des taux de chômage et surtout par un accroissement substantiel des revenus des membres secondaires des ménages, à taux d'activité global constant.

Ce sont les ménages de "*chômeurs / inactifs*" et "*privé informel*" qui ont enregistré l'amélioration la plus importante, aussi bien en termes absolus (+115 000 Fmg d'une année à l'autre) qu'en termes relatifs. Le revenu mensuel moyen des premiers gagne +56%, tandis que pour les seconds il croît de +62%, soit l'équivalent d'une hausse de pouvoir d'achat de +15% et +19% respectivement. Par contre, le revenu réel des "*ménages formels*" a baissé d'environ -10% (-7% pour les "*ménages publics*" et -11% pour les "*ménages privés formels*"), malgré une hausse nominale de près de +25%. L'analyse en termes de revenu par tête ou par unité de consommation ne modifie pas sensiblement le diagnostic. Comme les "*ménages formels*" sont aussi les plus riches, ceci signifie que les **inégalités de revenus d'activité entre les ménages se sont réduites entre 1995 et 1996.**

Tableau 28

Evolution du revenu des ménages par secteur institutionnel entre 1995 et 1996

Revenu mensuel moyen	Variations 1995-1996	Types de ménages				
		Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
Chef de ménage (emploi principal)	- Evolution (%)	+26,7%	+10,7%	+50,4%	0	+28,9
	- Supplément de revenu	+54 000 Fmg	+21 000 Fmg	+58 000 Fmg	0	+46 000 Fmg
Membres secondaires (emploi principal)	- Evolution (%)	+49,4%	+29,5%	+40,5%	+70,7%	+53,1
	- Supplément de revenu	+40 000 Fmg	+23 000 Fmg	+30 000 Fmg	+58 000 Fmg	+34 000 Fmg
Ménage (revenu total)	- Evolution (%)	+26,6%	+20,3%	+62,2%	+56,2%	+38,9
	- Supplément de revenu	+88 000 Fmg	+61 000 Fmg	+117 000 Fmg	+113 000 Fmg	+96 000 Fmg
Ménage (revenu par tête)	- Evolution (%)	+28,8%	+11,6%	+59,7%	+53,3%	+35,6
	- Supplément de revenu	+18 000 Fmg	+8 000 Fmg	+23 000 Fmg	+25 000 Fmg	+17 000 Fmg
Ménage (revenu par unité de conso.)	- Evolution (%)	+28,1	+11,4	+59,5	+52,1	+35,1
	- Supplément de revenu	+22 000 Fmg	+9 000 Fmg	+29 000 Fmg	+28 000 Fmg	+22 000 Fmg

Sources : Enquête 1-2-3, phase 1, 1995, Enquête emploi 1996, calculs MADIO. Echelle de consommation: 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres. Le supplément de revenu correspond à la différence en Fmg du revenu mensuel perçu en 1995 et en 1996

METHODOLOGIE

L'enquête emploi est l'équivalent de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 réalisée 1995. Elle vise à appréhender l'emploi et les activités économiques des ménages, notamment dans le secteur informel. C'est une enquête auprès des ménages de l'agglomération d'Antananarivo qui collecte des informations sur l'offre de travail et le mode d'insertion des individus sur le marché du travail. Ce type d'informations sur les ménages fait cruellement défaut, alors même que l'environnement international et les politiques d'ajustement particulièrement sévères affectent fortement les conditions de vie de la population.

En 1995, le plan de sondage retenu utilisait la technique des enquêtes aréolaires à deux degrés, le premier consistant en un tirage de segments (constitué dans la plupart des cas de Fokontany), et le second sélectionnant des ménages dans ces segments. A partir d'une mosaïque de photos-aériennes récentes (février 1994) de la ville, les limites réelles de la conurbation d'Antananarivo ont été obtenues, après validation sur le terrain. Le premier degré de l'enquête correspond à un sondage équiprobable à 10%, obtenu par tirage aléatoire systématique de segments sur liste (cf. RGPH 1993). Au second degré, l'échantillon de ménages a été constitué par tirage aléatoire systématique de ménages sur liste, ces ménages ayant été exhaustivement dénombrés dans les 78 segments.

En 1996, l'enquête a été faite sur un panel, constitué des ménages enquêtés en 1995. Le choix de cette méthodologie a été dicté par les avantages qu'elle apporte. En effet, celle-ci permet d'obtenir une précision accrue sur la mesure de l'évolution d'un agrégat (exemple : taux de chômage, taux de salarisation, etc.). Il est aussi possible avec ce genre d'enquête d'observer les comportements micro-économiques des agents dans le temps. 80% des 2 560 ménages et 72% des 12 148 individus de 1995 ont pu être retrouvés. Pour atteindre la taille désirée de 2 560 ménages, d'une part les nouveaux ménages habitant des logements tirés en 1995 ont été enquêtés à la place de ceux qui ont déménagé, et d'autre part, ceux qui ont refusé de répondre ont été remplacés de façon séquentielle dans la liste de dénombrement des ménages identifiés en 1996.

Pour tenir compte des éventuels changements, notamment la densification de l'agglomération, l'enquête a été précédée des dénombrements. Les opérations de dénombrement des ménages ont eu lieu en février-mars 1996 et la collecte sur le terrain en mars-avril 1996. Les mois de mai-juin ont été consacrés à la saisie et à l'apurement des fichiers. Les fichiers ont été analysés au cours de la dernière semaine de juin pour une publication des premiers résultats début juillet 1996.

Finalement, 20 128 ménages ont été dénombrés dans les 78 segments (contre 19 639 en 1995), dispersés dans toute l'agglomération. 12 418 personnes appartenant aux 2560 ménages ont pu être enquêtées. Cet échantillon a permis d'identifier 9 427 individus de 10 ans et plus, dont 5 519 actifs occupés et 405 chômeurs.

La présente publication correspond à des premiers résultats susceptibles d'être révisés ultérieurement.

CONCEPTS ET INDICATEURS

Population en âge de travailler : population âgée de 10 ans et plus.

Population active : chômeurs plus population active occupée.

Chômeurs : personnes n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, et ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête.

Population active occupée : population ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacance, soit malades, soit en grève, soit qui sont en arrêt provisoire de travail, plus tous les individus qui doivent commencer à travailler au cours du mois suivant l'enquête.

Secteur Informel : ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro statistique (n°STAT), ou, dans le cas des patrons et des travailleurs à leur propre compte, qui ne tiennent pas de comptabilité.

Taux d'activité : rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, au nombre d'actifs occupés au sein de chaque ménage.

Taux de salarisation : rapport du nombre de salariés, à la population active occupée.

Taux de pluri-activité : rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi visible : rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi invisible : rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : rapport du nombre de chômeurs, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible), à la population active.

Le marché du travail en chiffres :
agglomération d'Antananarivo, 1995-1996

	1995	1996	Evolution
Situation socio-démographique			
Population	932 000	977 000	+4,8%
Âge médian	21 ans	21 ans	-
Proportion de migrants	26,8%	24,9%	-1,9 pts
Taux net de scolarisation primaire	82,4%	80,2%	-2,2 pts
Taux net de scolarisation secondaire (1er cycle)	33,1%	28,1%	-5,0 pts
Proportion de 10 ans et + qui déclarent parler français couramment	25,3%	27,0%	+1,7 pts
Nombre de ménages	196 500	201 300	+2,4%
Taille moyenne des ménages	4,74	4,82	+0,08
Proportion de ménages dirigés par une femme	19,8%	20,1%	+0,3 pt
Activité			
Nombre d'actifs	443 000	466 000	+5,2%
Taux d'activité	63,5%	62,9%	-0,6 pt
Taux d'activité des hommes	68,8%	67,9%	-0,9 pt
Taux d'activité des femmes	58,5%	58,3%	-0,2 pt
Taux d'activité des 10-14 ans	12,6%	10,0%	-2,6 pts
Nombre de travailleurs découragés	73 000	62 000	-15,1%
Chômage			
Nombre de chômeurs	28 000	32 000	+14,0%
Taux de chômage	6,3%	6,8%	+0,5 pts
Taux de chômage	5,8%	7,2%	+1,4 pts
Taux de chômage	6,8%	6,3%	-0,5 pt
Proportion de primo-demandeurs	42,5%	47,0%	+4,5 pts
Durée moyenne du chômage (mois)	29,8	19,6	-10,2 mois
Proportion de chômeurs de longue durée	64,3%	51,2%	-13,1pts
Salaires de réservation des chômeurs (1 000 Fmg)	97	126	+29,9%
Emploi			
Nombre d'actif occupés	415 000	434 000	+4,6%
Proportion d'emplois dans l'administration publique	11,6%	11,6%	+0,0 pt
Proportion d'emplois dans les entreprises publiques	2,6%	2,7%	+0,1 pt
Proportion d'emplois dans le secteur privé formel	26,7%	25,6%	-1,1 pts
Proportion d'emplois dans le secteur informel	57,5%	58,8%	+1,3 pts
Nombre d'emplois dans les entreprises franches	13 000	19 000	+46,2%
Nombre d'heures ouvrées par semaine	41,6	42,0	+0,4 heures
Taux de salarisation	54,2%	51,1%	-3,2 pts
Taux de pluri-activité	9,2%	9,6%	+0,4 pts
Revenu mensuel moyen dans l'emploi secondaire (1 000 Fmg)	54	93	+72,2%
Revenus et sous-emploi			
Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal	103	140	+35,9%
Revenu mensuel médian dans l'emploi principal	65	100	+53,8%
Revenu mensuel moyen dans l'administration	180	237	+31,7%
Revenu mensuel moyen dans les entreprises publiques	209	259	+23,9%
Revenu mensuel moyen dans le secteur privé formel	126	166	+31,7%
- dont revenu mensuel moyen dans les entreprises franches	79	141	+78,5%
Revenu mensuel moyen dans le secteur informel	69	105	+52,2%
Taux de sous-emploi visible	14,4%	15,4%	+1,0 pt
Taux de sous-emploi invisible	48,4%	44,9%	-3,5 pts
Taux de sous-emploi global	59,5%	57,3%	-2,2 pts